



**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'AMÉRIQUE LATINE
RAPPORT ANNUEL**

(7 mai 1975-6 mai 1976)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS : SOIXANTE ET UNIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 10

NATIONS UNIES

New York, 1976

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/5784
E/CEPAL/1016

NOTE

Le paragraphe 12 du mandat de la Commission stipule que la Commission présentera au Conseil économique et social, une fois par an, un rapport complet sur son activité et ses projets, ainsi que sur ceux de tous ses organismes subsidiaires. Les années où la Commission ne se réunit pas, le Secrétaire exécutif soumettra au Conseil un rapport complet sur son activité et ses projets ainsi que sur ceux de ses organes subsidiaires, après que ledit rapport aura été approuvé par le Président de la Commission et aura fait l'objet de consultations avec les gouvernements des Etats Membres pour que ceux-ci formulent des observations et y apportent les modifications qu'ils jugent nécessaires.

Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, la Commission ne s'est pas réunie et on a donc appliqué les dispositions du paragraphe mentionné ci-dessus.

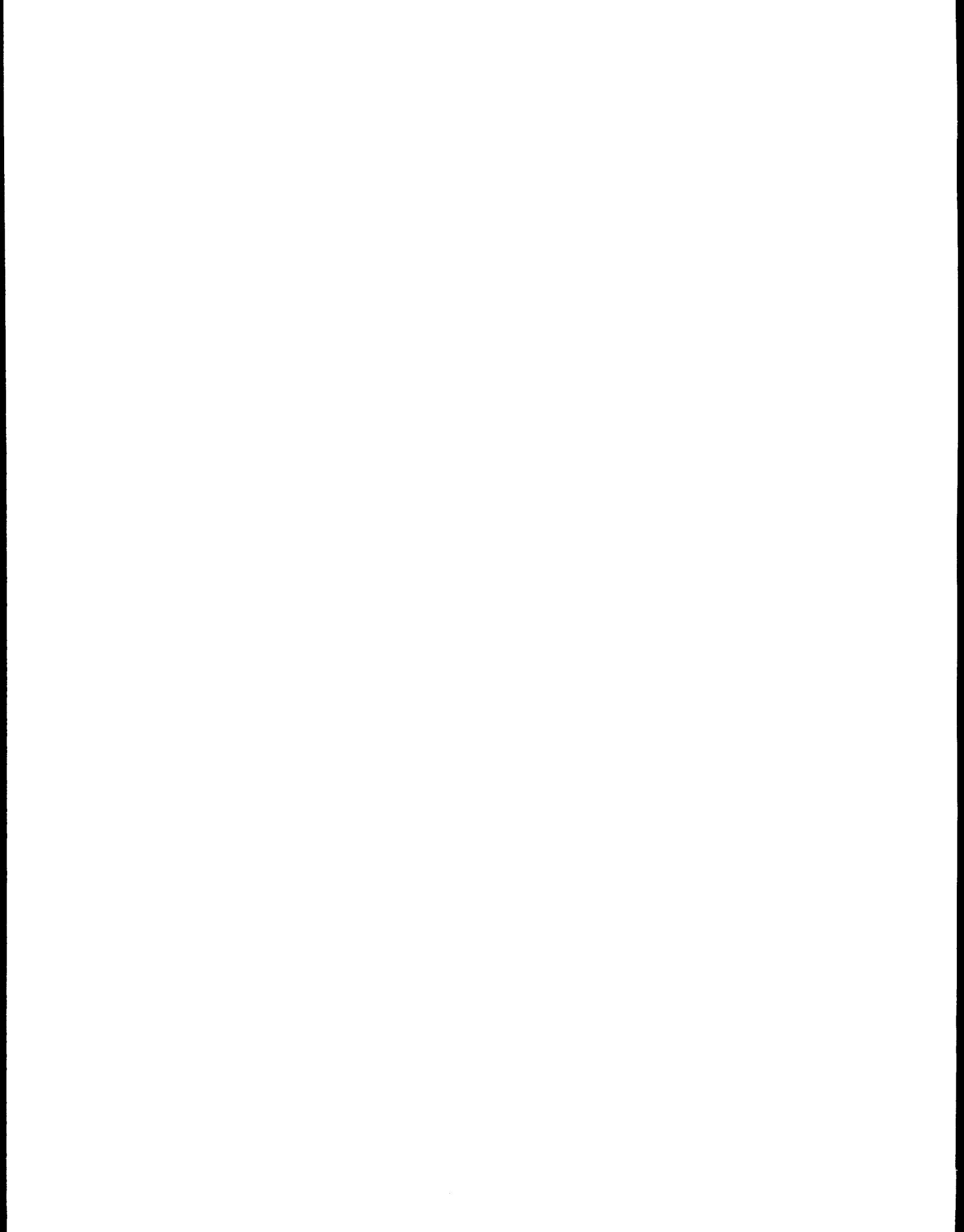
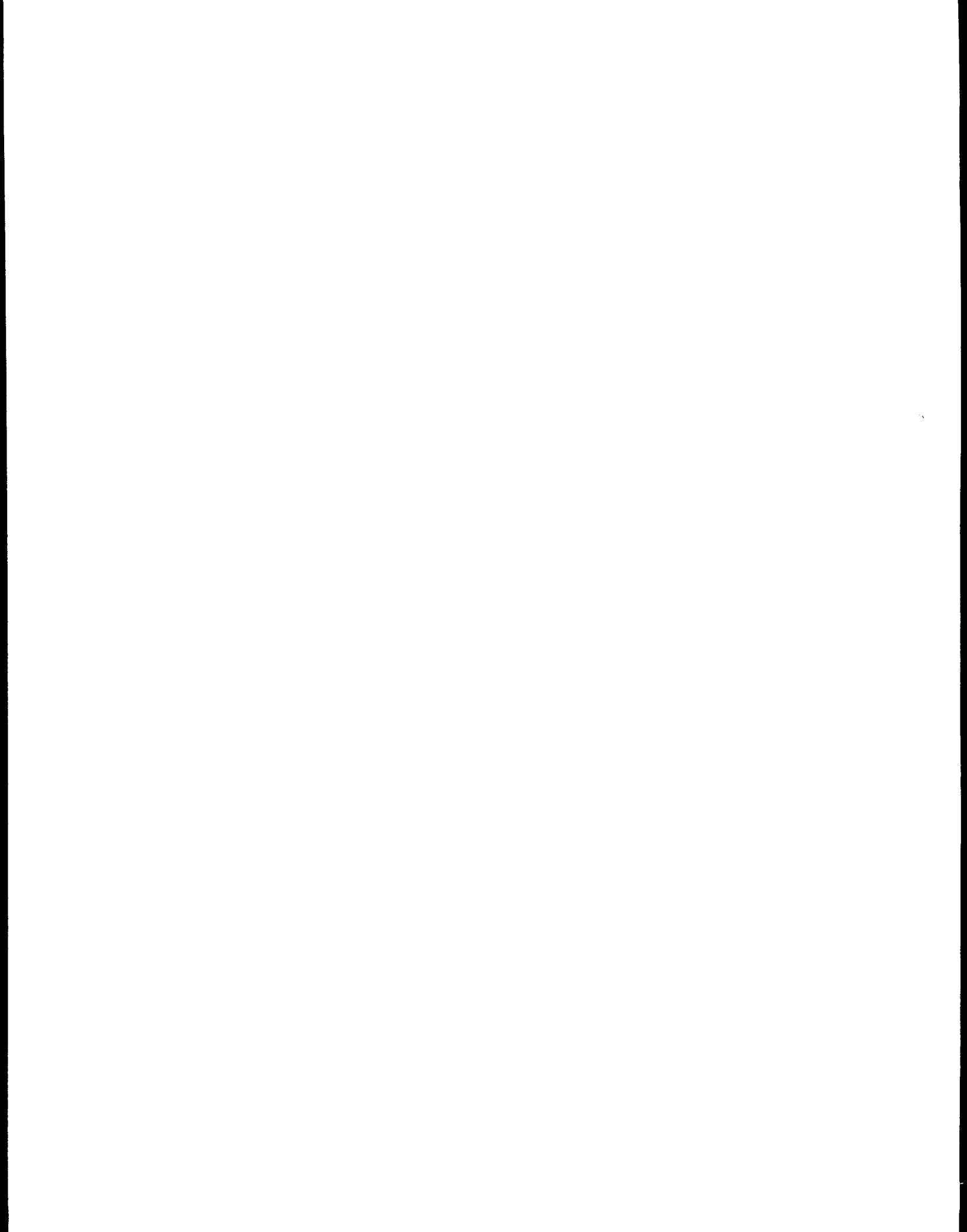


TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Pages</u>
ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 MAI 1975	1 - 317	1
A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES	2 - 13	1
B. AUTRES ACTIVITES	14 - 264	3
Activités du secrétariat	14	3
Division du développement économique	15 - 23	3
Division du développement social	24 - 40	5
Division du commerce international et du développement	41 - 48	9
Division du développement industriel	49 - 66	12
Division des transports et des communications	67 - 87	16
Division CEPAL/FAO de l'agriculture	88 - 97	20
Division des ressources naturelles et de l'environnement	98 - 109	22
Division de statistique	110 - 140	25
Division des opérations	141 - 143	29
Centre de projections économiques	144 - 160	29
Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES)	161 - 162	32
Bureau de Mexico	163 - 196	33
Bureau de Washington	197 - 205	39
Bureau de Rio de Janeiro	206 - 212	40
Bureau de Montevideo	213 - 221	41
Bureau de Port of Spain	222 - 241	42
Bureau de Bogota	242 - 244	45
Bureau de Buenos Aires	245 - 256	46
Siège de l'Organisation des Nations Unies et autres organismes	257 - 264	47
C. CENTRE LATINO-AMERICAIN DE DEMOGRAPHIE	265 - 280	49
D. INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	281 - 297	52
E. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS	298 - 317	55



ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPUIS LE 7 MAI 1975

1. Le vingt-septième rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) porte sur la période allant du 7 mai 1975 au 6 mai 1976. Il est présenté au Conseil économique et social pour qu'il l'examine à sa soixante et unième session 1/, conformément aux dispositions du paragraphe 12 du mandat de la Commission.

A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES

2. La présente section du rapport traite des activités du Comité de coopération économique d'Amérique centrale, de sa Commission interinstitutions et du Comité antillais de développement et de coopération.

Dixième réunion du Comité de coopération économique d'Amérique centrale

3. Le Bureau de Mexico de la CEPAL a continué à assurer le secrétariat du Comité et de ses organes subsidiaires et a, en cette capacité, établi les documents qui ont été présentés à la dixième réunion du Comité.

4. Cette réunion a eu lieu à Tegucigalpa (Honduras), du 28 au 30 mai 1975. Outre les représentants des cinq Etats membres et les observateurs des organismes d'Amérique centrale, une délégation du Gouvernement panaméen assistait aux séances.

5. Les thèmes de discussion portaient sur des questions d'une importance primordiale pour les membres du Comité et pour l'intégration des pays d'Amérique centrale, en un moment où les économies internationales sont soumises à de très fortes pressions économiques. L'on a tout particulièrement analysé la stratégie à court terme à appliquer pour réaliser l'intégration économique de l'Amérique centrale, le commerce extérieur, le financement externe, la politique monétaire, les principaux secteurs de production, le marché commun de l'Amérique centrale et l'assistance technique.

6. Deux préoccupations majeures se sont fait jour au cours de la réunion : la nécessité d'un effort vigoureux pour revitaliser le programme d'intégration économique de l'Amérique centrale et le souci d'orienter les activités du Comité vers les réalités de la crise économique mondiale. Sur ces questions et sur les autres thèmes de discussion, le Secrétariat a mis au point un vaste programme de travail.

7. Les débats ont abouti à l'adoption de 19 résolutions 2/; l'une d'elles, la résolution 164 (X/CCE) portait création d'une commission interinstitutions chargée de mener à bien l'ensemble des mesures à court terme approuvées par le Comité à sa dixième réunion. En conséquence, le Bureau de la CEPAL à Mexico, chargé de coordonner les procédures de la Commission, a organisé deux réunions du nouvel organisme desquelles il est rendu compte ci-après :

1/ Pour le vingt-sixième rapport annuel de la Commission, voir Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-neuvième session, Supplément No 9 (E/5608).

2/ Le texte desdites résolutions figure dans le document E/CEPAL/CCE/369/Rev.1.

Première réunion de la Commission interinstitutions chargée
d'appliquer les décisions du Comité de coopération économique
d'Amérique centrale

8. Elle s'est tenue le 11 juillet 1975 dans la capitale du Guatemala; y assistaient les représentants du secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale, de la Banque centre-américaine d'intégration économique, de l'Institut centre-américain de recherche et de technologie industrielles, de l'Institut d'administration publique d'Amérique centrale, de l'Institut de nutrition d'Amérique centrale et de Panama et du secrétariat exécutif du Conseil monétaire centre-américain. On a examiné les résolutions du Comité de coopération économique afin de déterminer la responsabilité qui revient à chaque institution dans la suite à leur donner, et les tâches qui doivent être effectuées en collaboration par deux ou plusieurs organismes 3/.

Deuxième réunion de la Commission interinstitutions chargée
d'appliquer les décisions du Comité de coopération économique
d'Amérique centrale

9. Le 17 octobre 1975, on a continué à étudier les modalités de la mise en oeuvre des résolutions du Comité de coopération économique par les organismes intéressés, et plus particulièrement des résolutions concernant la politique industrielle et le développement touristique. En outre, on a pris connaissance du rapport du secrétariat de la CEPAL sur la mise en oeuvre des autres résolutions du Comité 4/.

Première session du Comité antillais de développement
et de coopération

10. Le Comité a été créé aux termes de la résolution 358 (XVI) de la CEPAL pour servir "d'organe de coordination pour les activités relatives au développement et à la coopération et d'organe consultatif pour le Secrétaire exécutif", pour les questions intéressant les Antilles.

11. Sa première session s'est déroulée à La Havane, en deux étapes, à savoir une réunion technique les 31 octobre et 1er novembre et une réunion ministérielle les 3 et 4 novembre 1975.

12. Etaient présents les représentants des Etats membres suivants : Bahamas, Barbade, Cuba, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, République Dominicaine et Trinité-et-Tobago.

13. A l'issue des délibérations, l'on a approuvé le statut du Comité antillais de développement et de coopération, son programme de travail et son ordre de priorités ainsi qu'une déclaration constitutive du Comité où est défini son mandat.

3/ Voir le rapport de la première réunion de la Commission (E/CEPAL/CCE/370).

4/ Voir le rapport de la deuxième réunion de la Commission (E/CEPAL/CCE/375).

L'on a également étudié les domaines dans lesquels le Comité pourrait coopérer avec d'autres pays membres de la CEPAL, ou dans lesquels pourrait être obtenue la coopération des Nations Unies et des institutions spécialisées 5/.

B. AUTRES ACTIVITES

Activités du secrétariat

14. La présente section et les suivantes traitent des activités du secrétariat qui n'ont pas de rapport direct avec les attributions des organes subsidiaires de la Commission.

DIVISION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Etude économique

15. Au cours de la période considérée, la Division a préparé l'Estudio económico de América Latina, 1975.

16. L'Etude économique décrit la situation des économies des pays d'Amérique latine en 1975. Le taux de développement, qui est tombé à 2,6 p. 100, est inférieur au taux d'accroissement démographique. Le rapport des termes de l'échange a été de moins de 15,8 p. 100, ce qui a entraîné un déficit de la balance commerciale de 6 milliards de dollars. Abstraction faite de quatre pays, les pressions inflationnistes se sont atténuées, ce qui a entraîné une diminution du taux moyen d'augmentation des prix intérieurs. L'Etude comporte trois parties. La première traite des conditions économiques régionales; la deuxième des problèmes et perspectives régionaux dans leur rapport avec les économies en développement et la troisième contient des monographies.

Modes de développement

17. L'on a poursuivi les travaux relatifs au modèle de population et l'on a effectué des simulations pour quatre pays. Dans l'Etude, on examine le développement de l'Amérique latine en fonction des perspectives actuelles du secteur extérieur. Les expériences de simulation concernant le Brésil ont été menées à bien et un projet d'étude a été achevé. L'analyse des données concernant l'Argentine, ainsi qu'un projet d'étude sont terminés. On a entrepris d'examiner les conclusions générales fondées sur les comparaisons effectuées entre quatre pays. On a préparé les "notes sur les modes de développement en Amérique latine" qui ont été publiées dans le premier numéro de la Revue de la CEPAL.

5/ Voir le rapport du Comité antillais de coopération de développement (E/CEPAL/1010).

Politique économique

18. La Division a participé aux premières étapes d'un projet d'ensemble du Conseil fédéral des investissements de l'Argentine concernant la distribution spatiale de l'activité industrielle. Le Directeur de la Division a assisté à un séminaire sur la crise monétaire et l'inflation, à Vigo (Espagne) et a présenté une étude intitulée "Una visión latinoamericana de la inflación en los países industrializados" (L'inflation des pays industrialisés vue des pays d'Amérique latine).

19. L'étude sur le développement économique de l'Amérique latine pendant les 25 dernières années est entrée dans sa phase initiale. Un avant-projet a été présenté pour discussion.

Sources de financement

20. L'on a commencé à préparer le rapport concernant le financement du logement. Une étude intitulée "Dinero de valor constante, conceptos, problemas y experiencias" a été revue et publiée dans les cahiers de la CEPAL (No 6). On a préparé une étude intitulée "Conceptos fundamentales sobre el dinero de valor constante (DVC)" à l'intention d'un séminaire interrégional sur les caisses d'épargne qui s'est tenu en Colombie du 18 au 27 février 1976 et auquel a participé un fonctionnaire de la Division.

Sociétés transnationales

21. Pendant cette période, on a mené à bien une étude sur la présence des sociétés transnationales dans l'industrie manufacturière (CEPAL/Borrador/IDE 129) que l'on a distribuée aux fins d'observations. Cette étude qui doit servir de base aux enquêtes qui seront menées sur les effets des activités des sociétés transnationales consiste essentiellement en une évaluation des renseignements dont on dispose sur la présence de ces sociétés dans les pays de la région.

22. D'autres études sont actuellement en cours : a) une évaluation des activités internationales de sous-traitance des sociétés transnationales en Amérique latine, b) l'intégration industrielle des pays andins et le rôle actuel et futur des sociétés transnationales dans ce processus d'intégration, c) la présence des sociétés transnationales et leurs effets sur les produits de base d'exportation, tels que la banane en Amérique centrale et la bauxite aux Antilles, d) les sociétés transnationales et les produits de base destinés à l'exportation : comparaison des effets de ces sociétés sur le développement économique en Amérique latine et dans l'Asie du Sud-Est. Ces activités sont menées conjointement avec le Centre d'information et de recherche des Nations Unies sur les sociétés transnationales dans le cadre de l'accord conclu pour la période sur laquelle porte le présent accord en vue d'établir un centre régional en Amérique latine.

Entreprises publiques

23. Ce projet consiste en une analyse méthodologique et en une recherche empirique dans certains pays, portant notamment sur l'activité productive des entreprises publiques, les modalités de leurs opérations d'épargne et d'investissement et leur intégration aux systèmes nationaux de planification. Les premières versions des études sur l'Uruguay et l'Argentine sont achevées.

DIVISION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

24. Durant la période considérée, la Division du développement social a continué à axer ses travaux sur deux grands thèmes étroitement liés l'un à l'autre - les styles de développement et les transformations sociales en Amérique latine - en essayant de disperser le moins possible ses ressources limitées entre les nombreux domaines spécialisés qui peuvent être considérés comme "sociaux". L'objectif était de faire le rapport entre des projets précis, y compris les nouvelles activités confiées à la Division, et une interprétation générale des processus de transformation et des options diverses en matière de politique du développement. Le problème central visé est résumé au paragraphe 1.A.11 de l'Evaluation de Chaguaramas touchant la Stratégie internationale du développement (résolution 347 de la CEPAL (XVI) qui se lit comme suit :

"L'on ne saurait donc s'étonner que le progrès vers les buts du développement social soient aussi lents, en dépit des objectifs hautement proclamés et du fait que les taux de croissance économique satisfaisants de plusieurs pays devraient les mettre en mesure d'éliminer la pauvreté. Il est plus important que jamais que les gouvernements latino-américains ne pêchent ni par excès d'optimisme quant aux résultats spontanés d'une croissance économique accélérée, ni par excès de pessimisme quant à la capacité d'établir des projections et d'influer sur le processus d'évolution sociale dans une situation aussi complexe et instable, au risque d'oublier qu'un développement équitable et intégré exige une action plus énergique associée à la promotion de la croissance économique et à une évaluation exacte et réaliste de la situation."

Styles de développement

25. Diverses études qui suivaient les grandes lignes de recherche définies dans des documents antérieurs de la Division ^{6/} ont été terminées sous forme de projets et distribuées pour observations. Une de ces études, intitulée "Las utopías concretas y su confrontación con el Mundo de Hoy" (CEPAL/BORRADOR/DS/134) comprend trois parties : a) un exposé sur les contradictions qui ressortent des déclarations internationales récentes concernant la formulation de réformes concrètes et négociables dans l'ordre international existant, et sur la recherche d'un style de développement radicalement différent exigeant la révision des

^{6/} Quelques-uns de ces documents ont été publiés dans le premier numéro de la Revue de la CEPAL et d'autres dans un ouvrage intitulé El desarrollo Esquivo : Exploraciones en la política social y la realidad sociopolítica (Fondo de Cultura Económica, México, D.F., 1976).

valeurs prédominantes et des rapports entre les hommes; b) une description des voies confuses et mouvantes qu'emprunte l'évolution, qui peuvent apparaître dans des types distincts de sociétés nationales, tant "développées" que "relativement moins développées" et qui influent sur la capacité qu'ont leurs forces dominantes de choisir telle ou telle conception du développement et d'agir en conséquence; c) un exposé des efforts à faire pour lutter contre l'"extrême pauvreté" en tant que moyen possible d'aborder la réorganisation des priorités et des stratégies du développement, et une comparaison de leurs effets avec ceux d'autres moyens permettant d'identifier les groupes les plus défavorisés et les principaux défauts des styles de développement actuels.

26. Une étude portant sur un thème apparenté au précédent, intitulée "Los escenarios de la 'detente'" commence par un aperçu historique des rapports entre les perspectives de développement et l'ordre économique et politique international changeant, et expose ensuite diverses options du développement de l'Amérique latine en fonction d'horizons distincts, c'est-à-dire d'hypothèses distinctes quant à l'évolution future de l'ordre international, quant à la possibilité ou à l'impossibilité de surmonter la crise économique actuelle, et quant à l'accord ou au désaccord entre les principaux pays.

27. Une troisième étude, intitulée "Los estilos de desarrollo y las pequeñas naciones", examine les contraintes spéciales auxquelles sont forcément assujettis les petits pays de la région lorsqu'ils choisissent un style de développement.

28. Une quatrième étude, portant sur l'évaluation du concept de participation, soumet à un examen critique les façons diverses et assez vagues dont on utilise ce concept dans les textes traitant des styles de développement. Elle propose de l'identifier avec le fait d'exercer une influence dans le processus de décision politique et elle suggère de faire porter les recherches sur les rapports entre ce mode de participation de groupes sociaux particuliers et la répartition des avantages découlant de la politique de l'Etat.

Les transformations sociales en Amérique latine

29. Au cours de la période considérée, on a poursuivi l'étude intitulée "La estratificación y la movilidad social", en utilisant des données sur les structures de l'emploi extraites d'échantillons de recensements nationaux effectués aux alentours de 1960 et 1970. On a établi et distribué à divers instituts de recherche des séries de tableaux statistiques concernant 16 pays accompagnés d'études méthodologiques, notamment des résultats d'une enquête sur la stratification en Amérique latine suivis d'un inventaire des publications et avant-projets de recherche. Les données traitées au cours de la période en question ont confirmé les résultats initiaux, qui révélaient une forte augmentation de la proportion de la population occupant des emplois urbains de niveau moyen ou élevé. Ce projet a été parrainé à la fois par la CEPAL et par le FISE, qui a financé les travaux statistiques.

30. On a rédigé une étude intitulée "Tipos de concentración del ingreso y estilos políticos en América Latina" qui lie différents degrés de concentration du revenu à différents types de régimes politiques. Cette étude étoffe et modifie considérablement un texte antérieur. On a également rédigé une étude

intitulée "La vivienda en América Latina : Una visión de la extrema pobreza" qui s'inscrit dans le cadre des travaux de la Division sur la répartition du revenu. Elle montre que la part des ressources publiques régionales consacrées à l'habitation qui est réservée aux couches moyennes est très disproportionnée, et que les programmes publiés n'ont qu'une action très limitée sur la crise du logement dans le cas des couches pauvres de la population.

31. Les travaux sur l'emploi ont consisté surtout à collaborer avec le Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Antilles (PREALC) à la préparation de la réunion régionale préparatoire de la Conférence mondiale de l'OIT sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail, qui s'est tenue à Cartagena (Colombie) du 3 au 7 mai 1976, sous les auspices de l'OIT et de la CEPAL. Ils ont consisté notamment à coopérer avec le PREALC en vue de définir des orientations régionales à l'égard de toute une série de thèmes liés à la politique de l'emploi.

32. Un projet commun CEPAL/PNUD/UNESCO sur l'éducation et le développement, représentant l'aboutissement d'études et d'enquêtes faites par la Division, a été mis en chantier à l'issue de négociations prolongées et est actuellement en cours d'exécution, avec la participation permanente de la Division.

33. Un abrégé statistique intitulé "Indicadores de los sectores sociales 1960-1974" (CEPAL/BORRADOR/DS/135) destiné aux pays latino-américains a été élaboré afin de regrouper à l'intention des sociologues et des analystes du développement des indicateurs actuellement dispersés dans de nombreux textes.

34. Les travaux de compilation des informations nécessaires pour étudier les transformations sociales récentes dans les zones rurales se sont poursuivis, une importance particulière étant attachée aux processus combinés de modernisation des zones rurales et de marginalisation. La Division a participé à une réunion organisée par le FISE et qui portait sur les programmes de "développement intégral" des zones rurales, et elle a examiné en détail les grandes lignes de la politique proposée en la matière.

35. Une étude sur l'évolution des structures sociales dans les Antilles d'expression anglaise a été établie avec le concours du Bureau de la CEPAL à Port of Spain.

36. Vers la fin de la période considérée, la Division a commencé ses préparatifs en vue de participer au prochain projet de recherche de la CEPAL sur l'évaluation et les perspectives à long terme du développement de l'Amérique latine. Toutes les activités spécifiques qui sont résumées ci-après doivent servir à la réalisation de ce projet, de même que les premières étapes de ces activités, prises parmi d'autres, ont contribué aux deux premières évaluations régionales de la stratégie internationale du développement auxquelles la CEPAL a procédé.

Participation de la femme au développement

37. Cinq études sur divers aspects de ce problème ont été effectuées par la Division en prévision d'un séminaire régional pour l'Amérique latine sur l'intégration de la femme au développement, en particulier du point de vue

démographique (Caracas, 28 avril-2 mai 1975) ont été revues et publiées, en même temps que le rapport du séminaire, par le Fondo de Cultura Económica sous le titre Mujeres en América Latina : Aportes para una Discusión. Après de longues polémiques quant à la question de savoir comment accorder à ce thème l'importance et la permanence qu'il mérite dans les travaux de la CEPAL en l'intégrant - comme on l'a fait dans les cinq études publiées - à l'approche commune touchant les styles de développement et de transformations sociales, on a mis au point au début de 1975 un programme de travail élargi qui prévoit une série d'études visant la formulation de politiques en la matière.

Population

38. Comme suite aux décisions prises à la Deuxième conférence régionale sur la population (Mexico, D.F., mars 1975) et à la seizième session de la CEPAL, qui a organisé un programme régional de la population et fait du Centre latino-américain de démographie (CELADE) une partie intégrante de la CEPAL, diverses activités de recherche sur la population et le développement dont la Division s'occupait jusque là ont été transférées au CELADE. Les travaux de recherche réalisés antérieurement par la Division sur cette question ont été publiés par le Fondo de Cultura Económica à la fin de 1975, dans un ouvrage intitulé Población y Desarrollo en América Latina.

39. L'unique activité dont la Division continue à s'occuper dans le domaine de la population est la poursuite d'une étude sur la famille, qui doit constituer l'élément essentiel des travaux sur la participation de la femme au développement. Au cours de la période considérée, ce projet a donné naissance à deux études, à savoir un "Inventario Bibliográfico sobre la Familia" et un exposé conceptuel intitulé "Aspectos sociales de la familia como unidad económica", qui a mis en relief les transformations intervenues dans les types de famille qui découlent des formes actuelles d'évolution sociale, de croissance économique et d'urbanisation.

Développement régional

40. Les activités de la Division dans ce domaine ont été menées à bien presque exclusivement par les conseillers régionaux chargés de l'assistance technique, auxquels la Division ne peut apporter qu'un appui limité. Au cours de la période considérée, des missions ont été effectuées en Bolivie, au Brésil, en Equateur, en El Salvador et en Haïti, et une étude de la répartition spatiale du développement en Equateur réalisée avec le concours du Conseil national de planification et de coordination économique a été terminée. Il n'a pas été possible d'organiser des études comparables dans d'autres pays, comme on l'avait prévu. Les activités en matière de services consultatifs et de recherche dans ce domaine sont maintenant centralisées à l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES).

41. Durant les premières années de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, l'ordre politique et économique international a connu de profondes transformations. La crise du système monétaire international a donné naissance à plusieurs réformes qui sont actuellement en cours, tandis que l'apparition de nouvelles puissances économiques a amené d'importantes modifications dans le système de relations commerciales et dans les principaux facteurs qui déterminent les politiques commerciales appliquées par les pays développés à économie de marché dans leurs relations mutuelles et dans leurs relations avec les pays à économie planifiée et avec le monde en développement. Il faut espérer que la nouvelle série de négociations commerciales internationales qui s'achève, ainsi que la quatrième CNUCED, contribueront à favoriser le processus de libéralisation du commerce international et, en fin de compte, à transformer les institutions qui régissent le commerce international à l'échelle mondiale.

Commerce extérieur

42. Une note d'information sur l'évolution récente des marchés de certains produits de base (E/CEPAL/L.122) a été distribuée aux gouvernements à la fin d'août 1975. Elle contient des projections de la balance commerciale des pays latino-américains pour la période 1975-1976, fondées sur l'hypothèse d'un taux de croissance semblable à celui envisagé dans la Stratégie internationale du développement, et un examen détaillé de l'évolution récente des marchés d'un groupe de produits de base dont l'exportation présente un intérêt pour l'Amérique latine. Cette étude analyse ensuite, du point de vue régional, les diverses propositions formulées par les organismes internationaux et les pays, ou groupes de pays, touchant des programmes de stabilisation du commerce mondial des produits de base.

Système de sécurité financière

43. Un groupe de travail composé de 20 fonctionnaires de banques centrales et représentants d'organismes internationaux, américains et européens, a été convoqué par la CEPAL à Santiago à la fin de juillet 1975, afin d'examiner les caractéristiques d'un mécanisme destiné à ajuster plus harmonieusement les fluctuations des balances des paiements. Les banques centrales de la région s'engageraient à alimenter ce système réciproque de financement grâce à une quantité déterminée de ressources pendant une période donnée. Ce système, proposé lors de la seizième session de la CEPAL, tenue à Port-of-Spain, contribuerait à remédier au problème que pose le déficit important de la balance des paiements courants des pays non exportateurs de pétrole. Un projet de document établi par le secrétariat de la CEPAL a servi de base à la discussion du Groupe. Un nouveau document, intitulé Posibles características de una red de seguridad financiera para América Latina (E/CEPAL/L.120), contenant les commentaires et suggestions formulés au cours de la réunion, a été distribué aux gouvernements et aux banques centrales des pays membres de la CEPAL. Ce document a été soumis pour examen à la réunion des présidents des banques centrales latino-américaines qui s'est tenue en août 1975 à San José (Costa Rica). Au cours de cette réunion, il a été décidé d'appuyer ce projet et de créer un groupe de travail, composé d'experts des banques centrales, qui l'étudierait plus en détail. La CEPAL a été invitée, ainsi que la CEMLA, à constituer le secrétariat du Groupe d'experts. Ce groupe s'est réuni à Mexico en novembre 1975, a de

nouveau appuyé ce projet et a demandé au secrétariat commun d'établir un document plus détaillé, portant également sur les aspects opérationnels du projet. Le secrétariat commun a distribué un nouveau document aux banques centrales en février 1976. Le Groupe d'experts s'est réuni de nouveau en mars 1976 à San José (Costa Rica). Les présidents des banques centrales réexamineront cette question afin de déterminer les autres tâches à exécuter, lors d'une réunion qui se tiendra en mai 1976 à San Salvador.

Quatrième session de la CNUCED

44. Le secrétariat a traditionnellement maintenu des liens étroits avec le secrétariat de la CNUCED et a participé à toutes les sessions de la Conférence, ainsi qu'aux réunions ordinaires de certains de ses organes subsidiaires. Des fonctionnaires du secrétariat ont participé aux réunions du "Système économique latino-américain" (SELA) en vue de l'adoption de la déclaration régionale que les pays de cette zone ont présentée à la réunion ministérielle du "Groupe des 77", tenue à Manille en février dernier. On a distribué aux gouvernements membres un document intitulé "Temas de la UNCTAD IV" (E/CEPAL/L.133), dans lequel étaient analysés plusieurs points de l'ordre du jour de la Conférence, notamment les questions relatives aux décisions que pourrait prendre la Conférence au sujet du programme intégré sur les produits de base et d'autres mesures de coopération internationales dans ce domaine. Ce document contenait aussi une étude des problèmes du financement extérieur, en particulier de son évolution récente tant du point de vue quantitatif que qualitatif, et des problèmes spécifiques que posent aux divers pays le volume et les conditions de la dette extérieure. On a distribué également aux gouvernements à titre d'information le rapport intitulé "Los mercados internacionales de productos básicos en 1975" (E/CEPAL/L.134), dans lequel était examinée l'évolution des marchés extérieurs de quatorze produits de base dont l'exportation présente un intérêt pour les pays latino-américains.

Programme de développement des exportations de produits manufacturés

45. Conformément au projet approuvé par le PNUD, on a commencé à analyser l'expérience de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du Mexique en matière de politique de développement des exportations de produits manufacturés, en vue d'en faire bénéficier d'autres pays de la région qui ont demandé à la CEPAL de les aider à formuler des politiques ou des stratégies dans ce domaine. Les documents concernant chacun des pays intéressés, ainsi qu'une analyse comparée de leur expérience respective, seront achevés sous peu et représenteront l'apport de la CEPAL à une réunion commune avec la BIRD qui se tiendra à Santiago vers la fin de 1976, en vue de confronter les expériences des pays en développement de différentes régions.

Intégration économique régionale et sous-régionale

46. On a publié l'étude intitulée "Cooperación regional y desarrollo : una propuesta latinoamericana para la industria y el comercio" (CEPAL/BORRADOR/CID/139), qui présente diverses manières de modifier le rôle actuel de l'Amérique latine dans le commerce et l'industrie mondiale et analyse deux options politiques possibles aux fins du développement futur de l'Amérique latine jusqu'en 1985. L'une repose sur l'hypothèse que les forces d'inertie des marchés nationaux continueront à agir et

que l'intégration régionale sera faible. On démontre dans cette étude le caractère très limité de cette option, car d'une part les goulots d'étranglement extérieurs réapparaîtraient de plus belle et freineraient la croissance, et d'autre part les transformations des structures productives et du commerce seraient considérablement restreintes. L'autre option serait de mettre en place un programme régional de coopération industrielle et commerciale pour les industries mécaniques et chimiques. Si on la choisissait, elle permettrait d'obtenir des résultats très appréciables, car non seulement le rythme de développement s'accélélerait nettement et les goulots d'étranglement extérieurs se desserreraient, mais ces secteurs industriels pourraient rattraper leur retard chronique; ils pourraient devenir compétitifs sur le plan international et partant, accroître massivement leurs exportations vers le reste du marché. Enfin, cette étude contient un examen préliminaire du problème de la répartition entre les différents pays latino-américains des avantages qui résulteraient d'une politique de coopération de ce type.

47. En mars 1976, les chefs des bureaux régionaux de la CEPAL se sont réunis à Santiago pour analyser les problèmes liés à l'intégration, la façon de les aborder et de les résoudre, et le programme de travail de la CEPAL dans ce domaine. Ce programme comprendrait trois activités principales :

a) Enquêtes générales, utiles non seulement pour un secteur déterminé, mais aussi pour l'ensemble de la région et destinées à mettre en lumière les effets positifs que l'intégration peut avoir pour les pays pris dans leur ensemble et individuellement;

b) Enquêtes sectorielles ou spécifiques visant à examiner plus à fond un secteur donné (de l'industrie, de l'agriculture ou des transports) et les modalités parallèles de coopération économique, comme le rôle du secteur public et des entreprises publiques dans le processus d'intégration et de coopération en Amérique latine;

c) Travaux d'appui technique destinés aux organes opérationnels (principalement les secrétariats chargés de l'intégration et celui de la SELA). Ces travaux feraient suite aux travaux ci-dessus et consisteraient à procéder à des enquêtes en vue de répondre à des besoins déterminés.

48. Il va de soi que ce programme de travail comprend de multiples tâches qui seraient menées à bien dans les années à venir et auxquelles il faudrait consacrer des ressources supérieures aux ressources actuelles.

DIVISION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

49. Sur le plan industriel, la participation des pays en développement à la production industrielle mondiale est une source de préoccupation; pendant plus d'une décennie, cette participation est restée stationnaire, à un niveau très bas malgré les efforts déployés et les progrès réalisés dans de nombreux pays du tiers monde. L'élimination progressive de cet état de choses défavorable est un des postulats de base du nouvel ordre économique, qui met l'accent sur la nécessité d'une redistribution de la capacité industrielle qui devra être créée dans le monde, afin qu'augmente sensiblement la participation des pays en développement. A la deuxième Conférence générale de l'ONUDI (Lima, 12 au 27 mars 1975), on a déclaré qu'il faudrait que cette participation atteigne en l'an 2000 au moins 25 p. 100 de la totalité de la production industrielle mondiale et que le chiffre pour l'Amérique latine devrait être de 13 p. 100.

50. Au niveau régional, l'instauration d'un nouvel ordre économique dans le secteur industriel exige que les gouvernements prennent une série de mesures et décisions et, surtout, que les pays d'Amérique latine aient une action conjointe et coordonnée face aux pays développés et aux pays en développement d'autres régions. A sa seizième session, la Commission a décidé de charger le Comité d'experts gouvernementaux de niveau élevé d'étudier et de proposer les mesures nécessaires dans le domaine de l'industrialisation pour appliquer la Déclaration et le Plan d'action de Lima en matière de développement industriel et de coopération, et de faire fonction d'élément régional latino-américain du système de consultations établi par la deuxième Conférence générale de l'ONUDI aux échelons mondial, régional et sectoriel. En outre, elle a prié les secrétariats de la CEPAL et de l'ONUDI de coopérer étroitement afin d'apporter une aide technique au Comité, et de prendre les dispositions d'ordre institutionnel et les mesures nécessaires pour adapter les programmes de travail des deux organisations aux besoins de l'assistance qu'elles devront fournir au Comité.

51. Compte tenu de ce qui précède, le programme de travail de la Division du développement industriel a été examiné et remanié en fonction des circonstances nouvelles, et de nouvelles activités jugées mieux aptes à répondre aux besoins de la région y ont été ajoutées. Ces activités consistent principalement en des études de type sectoriel ayant pour objet l'identification des problèmes, la promotion du développement et la recherche de formules de coopération dans certains secteurs industriels.

52. Dans le même esprit, un accord a été signé avec l'ONUDI en septembre 1975 pour créer la Division commune CEPAL/ONUDI du développement industriel. Le but étant que ces deux organisations mettent en oeuvre en Amérique latine un programme unifié d'activités industrielles et aident les pays à appliquer la Déclaration et le Plan d'action de Lima en matière de développement industriel et de coopération internationale.

53. Durant la période considérée, la Division du développement industriel a effectué les études qui sont indiquées et commentées aux paragraphes ci-après.

54. Chapitre IV, volume 2, relatif à l'évolution du processus de développement industriel, pour le document "El desarrollo latinoamericano y la coyuntura económica internacional" 7/. La Stratégie internationale du développement fixe comme objectif pour les années 70 un taux annuel moyen de croissance d'au moins 8 p. 100 pour la production industrielle, objectif considéré comme étant une des conditions indispensables pour accélérer le progrès économique et social des peuples, et "réduire, ne serait-ce que modestement, l'écart entre les niveaux de vie dans les pays développés et les pays en développement". De 1970 à 1974, l'Amérique latine a, dans son ensemble, atteint cet objectif, puisqu'on y a enregistré un taux annuel de croissance pour la production industrielle de 8,1 p. 100. Toutefois, dans 13 des 19 pays considérés, le taux enregistré était de 6,6 p. 100 seulement, ce qui montre les disparités du potentiel de croissance entre les différents pays d'Amérique latine.

55. A l'échelon régional, on peut distinguer plusieurs facteurs dynamiques qui ont permis d'atteindre l'objectif fixé. Il convient de mentionner notamment qu'entre 1970 et 1974, les exportations d'articles manufacturés ont considérablement augmenté, atteignant une valeur de plus de 7,8 milliards de dollars, ce qui représente un triplement du chiffre correspondant à 1970, et cela grâce à un taux annuel de croissance de 37 p. 100. La part des exportations d'articles manufacturés dans l'ensemble des exportations est passée de 15 p. 100 en 1970 à 29 p. 100 en 1974.

56. Rapport de la Mission commune PNUD/CEPAL/FAO sur la possibilité de créer des sociétés multinationales de production ou de commercialisation d'engrais. Pour répondre aux vœux exprimés par plusieurs pays d'Amérique latine, le PNUD, en association avec la CEPAL et la FAO, s'est chargé d'effectuer une étude exploratoire en vue d'examiner la possibilité de créer dans la région des sociétés multinationales de production et de commercialisation d'engrais.

57. Dans cette étude, il est indiqué qu'au cours des prochaines années, malgré l'augmentation considérable de la production d'engrais prévue dans plusieurs pays, l'Amérique latine continuera à être largement tributaire des importations. La région possède de grandes réserves de gaz naturel - matière première idéale pour la fabrication de l'ammoniac - et de roches phosphoriques. Le gaz naturel se trouve principalement en Argentine, en Bolivie, en Colombie, au Chili, en Equateur, au Pérou, à la Trinité-et-Tobago et au Venezuela. Les gisements les plus importants de phosphore sont situés au Pérou, au Mexique et au Brésil. Si l'on en juge d'après les estimations relatives à l'offre et à la demande d'engrais azotés pour 1980 et 1985, il pourrait être justifié d'envisager l'installation de deux à quatre usines de fabrication d'ammoniac - selon que l'on inclut ou non dans l'offre régionale la production de la Trinité-et-Tobago - qui auraient chacune une capacité de production de 1 000 tonnes par jour et qui entreraient en service vers la fin de la décennie actuelle ou au début de la prochaine. Pour ce qui est de la production

7/ Voir El desarrollo latinoamericano y la coyuntura económica internacional. Segunda Evaluación Regional de la Estrategia Internacional de Desarrollo (Le développement de l'Amérique latine et la conjoncture économique internationale. Deuxième évaluation régionale de la Stratégie internationale du développement) (E/CEPAL/981).

d'engrais phosphatés, les chiffres relatifs à la production et à la demande pour 1980 et 1985 donnent à penser que la demande ne sera pas satisfaite, ce qui justifierait l'installation de plusieurs unités de production d'acide phosphorique d'une capacité de 500 tonnes de P_2O_5 par jour.

58. Cette étude se termine par des recommandations relatives à la formulation d'une stratégie en matière de coopération régionale dans le domaine des engrais. Une des mesures à court terme proposée est la création d'un organisme régional de commercialisation et d'un fonds régional pour le financement des achats d'engrais. A plus long terme, il est proposé de créer une société d'investissement pour le contrôle des usines de production et pour l'organisme régional de commercialisation, en vue de faciliter la programmation, la coordination et le contrôle du développement multinational de l'industrie des engrais en Amérique latine.

59. Las exportaciones de manufacturas en América Latina : Informaciones estadísticas y algunas consideraciones generales (E/CEPAL/L.128). Ce document présente sous forme systématique et pour une longue période, des séries sur les exportations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis, selon leur origine industrielle et leurs différents points de destination. C'est la première étape d'un travail à plus long terme, qui aura pour objet d'identifier et de mesurer quantitativement l'effet des exportations d'articles manufacturés sur un processus d'industrialisation où les exportations soient considérées, non pas comme le résultat d'une action purement commerciale, mais comme une activité inhérente au processus même du développement industriel.

Autres activités

60. La Division a participé aux travaux du Groupe de travail organisé par l'OEA sur le transfert des techniques dans l'industrie chimique et pétrochimique, qui s'est réuni à Quito entre le 5 et le 12 avril 1975. Elle était présente également au onzième Congrès de l'Association des industriels latino-américains (AILA), qui a eu lieu à Rio de Janeiro du 5 au 7 mai 1975.

61. En août 1975, la Division a participé à la réunion d'experts de la production d'engrais organisée par le Mexique (premier Congrès latino-américain sur les engrais, Mexique, 20 au 22 août).

62. Le programme de formation organisé sous les auspices du Gouvernement mexicain et de l'ILPES prévoit des cours sur la planification du secteur chimique.

63. Pour la Conférence latino-américaine CEPAL/FAO de l'alimentation (Lima, 26 au 29 avril 1976), la Division a dressé un tableau de la production régionale d'engrais, de la capacité installée et de la disponibilité des matières premières, suivi de diverses considérations sur la coopération régionale en matière de production et de commercialisation de ce facteur de production fondamental pour l'agriculture.

Coopération technique

64. A la demande du Gouvernement bolivien, le conseiller régional pour l'économie industrielle a effectué trois missions d'assistance dans ce pays en vue de fournir des services consultatifs concernant la méthodologie et l'élaboration du plan quinquennal de développement pour ce qui est du secteur industriel. Il a effectué deux missions au Mexique où il a fourni des services consultatifs en matière de programmation dans certaines industries, en collaboration avec la Nacional Financiera, et une troisième, pour collaborer à la préparation d'un cours sur la programmation industrielle, eu égard en particulier au secteur agro-industriel.

65. Le conseiller régional en matière de stratégies, de plans et de politiques d'industrialisation a effectué une mission auprès du Gouvernement costa-ricien, auquel il a fourni des services consultatifs pour la formulation de stratégies à long terme et le choix des instruments susceptibles de promouvoir le développement industriel du pays. Il a également effectué une mission au Paraguay où il a collaboré avec le gouvernement dans la formulation d'un programme d'assistance technique qui sera exécuté conjointement par la CEPAL et l'ONUDI. A la demande du Gouvernement costa-ricien, le conseiller régional pour la technologie industrielle a effectué une mission auprès de ce dernier pour l'aider dans le choix et le classement des techniques qu'il importe.

66. En réponse à une demande du Ministère argentin de l'économie, une mission a été envoyée pour fournir des services consultatifs sur les perspectives de développement de l'industrie de la cellulose et du papier, et en particulier sur plusieurs projets concrets dans ce secteur.

DIVISION DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

67. Conformément aux objectifs définis dans son programme de travail, la Division a continué de collaborer avec les gouvernements des pays membres et avec les organismes internationaux qui le lui ont demandé, et a participé à l'élaboration d'études présentant un intérêt plus général pour la région. Les travaux à ce titre se répartissent entre les quatre domaines principaux suivants : a) les mesures propres à faciliter le transport et le commerce international; b) les bases d'une amélioration de la planification des transports; c) l'application de techniques appropriées aux transports latino-américains et d) la promotion du tourisme latino-américain.

Mesures propres à faciliter le transport et le commerce international

68. La Division a participé au Séminaire sur la politique des transports dans les plans d'intégration économique eu égard en particulier aux transports routiers, qui a été organisé par l'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine (INTAL) et l'Institut Latinoamericano de Investigaciones Sociales (ILDIS) (Buenos Aires, 21 au 26 avril 1975). Parmi les travaux effectués en vue de ce séminaire qui ont été rassemblés par l'ILDIS/INTAL figure l'étude de la Division intitulée "Aspects institutionnels des transports internationaux par voie de terre", qui fait l'objet d'un tirage à part par rapport au document intitulé "Services internationaux de transport par voie de terre dans le couloir Lima-Buenos Aires et le couloir Lima-São Paulo" (E/CEPAL/1007) 8/, publié conjointement par la CEPAL et l'INTAL.

69. Avec l'aide de la Société andine de développement, la Division a entrepris en septembre 1975 une étude sur les services de transport par voie de terre dans le couloir andin Santiago-Caracas.

70. Après avoir été approuvé, lors d'une réunion des représentants des gouvernements bolivien et chilien tenue en mai 1975, le système intégré de transit des marchandises importées par la Bolivie par le port d'Arica a été mis en application au mois d'août de cette année avec l'appui technique fourni par la Division au cours de missions successives à Arica et à La Paz.

71. Sur la base des observations faites sur place, un Manual de Procedimientos a été rédigé en vue d'améliorer le fonctionnement du système. Ce manuel a finalement été incorporé comme annexe au rapport sur l'application du système intitulé Informe sobre la aplicación del Sistema Integrado de Tránsito de mercaderías con destino a Bolivia a través del puerto de Arica (E/CEPAL/L.116/Add.1), qui a été remis en février 1976 au Ministre chilien des transports et au Directeur de la régie autonome des entrepôts de douane de Bolivie. Les ministres des transports des deux gouvernements se sont réunis à Arica en décembre 1975 afin d'évaluer les améliorations apportées au transit du fret après cinq mois d'application du SIT. Ils se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus et sont convenus de maintenir le système en vigueur.

8/ Cet ouvrage est paru dans une version préliminaire publiée sous le même titre (E/CN.12/L.107).

72. En ce qui concerne les mesures propres à faciliter le transport ferroviaire, la collaboration étroite avec l'Association latino-américaine des compagnies de chemins de fer s'est poursuivie. Une convention sur le transport ferroviaire multinational, établie conjointement, a été ratifiée par les compagnies de chemins de fer du sud de l'Amérique latine, au mois d'octobre, au cours de la onzième Assemblée de l'Association qui a eu lieu à Montévidéo. La Division travaille actuellement à l'établissement de la documentation nécessaire pour la réunion des compagnies de chemins de fer, au cours de laquelle sera examiné le règlement prévu par la Convention.

73. La collaboration avec l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) s'est poursuivie en ce qui concerne tous les aspects des transports maritimes, et notamment avec son comité de la simplification des formalités.

74. La Division continue de fournir des avis pour la mise en place de groupes nationaux chargés de simplifier les formalités de transport et de promouvoir la simplification et la normalisation des méthodes et des documents relatifs au commerce et au transport international. Grâce au bulletin FAL, publication bimestrielle, on a diffusé des informations portant notamment sur des documents simplifiés et normalisés, conformes au formulaire type de la Commission économique pour l'Europe (CEE), sur la suppression du contrôle consulaire et sur les nouvelles formalités de réception et d'expédition dans les ports latino-américains.

75. Une autre publication intitulée Coyuntura y perspectivas del transporte marítimo en el Caribe (E/CEPAL/1003), établie par la Division, est destinée à promouvoir la simplification des formalités du transport maritime insulaire et à encourager la marine marchande des pays de la région des Antilles.

76. D'autre part, à la demande du secrétariat de service de la Réunion des ministres des transports et des travaux publics des pays du sud de l'Amérique latine, la Division a commencé de rédiger un projet de convention visant à faciliter le transport multimodal international, ce qui permettrait de mettre mieux à profit l'infrastructure routière et ferroviaire existant dans le sud de l'Amérique latine.

77. Des experts de la Division ont également assisté, en qualité de participants à part entière ou comme observateurs, à de nombreux séminaires nationaux sur le transport multimodal international (notamment à ceux qui ont eu lieu en Argentine, au Chili, à Cuba, au Mexique et au Pérou), ainsi qu'à la première partie de la troisième session du Groupe préparatoire intergouvernemental chargé d'élaborer une convention sur le transport multimodal international (Genève, 16 février au 4 mars 1976). La Division a également élaboré un document intitulé Sistemas de responsabilidad y seguros en el caso de contratos de transporte multimodal internacional (E/CEPAL/L.123).

Bases d'une amélioration de la planification des transports

78. L'objectif de ce projet était d'améliorer le traitement des informations relatives au secteur des transports ainsi que le cadre méthodologique dans lequel lesdites informations sont utilisées. Pour l'exécution de ce projet, la Division a bénéficié de la collaboration de la Banque mondiale et de l'Organisation des Etats américains.

79. Dans le cadre du programme mixte entrepris avec la Banque, la Division a travaillé, au cours de l'année 1976, à l'établissement d'archives de documents bibliographiques au Brésil, en Colombie et au Honduras, utilisant comme modèle le Esquema de Organización de la Información del Sector Transporte. Ce plan a été entièrement révisé et publié dans le document E/CEPAL/1008. La version anglaise a été publiée sous le titre Information Classification Manual for the Transport Sector (Manuel de classification des données relatives au secteur des transports) (E/CEPAL/1008/Rev.1).

80. Conformément à ce projet, des études préliminaires ont été également effectuées au Mexique afin de préparer l'installation à la CEPAL du Système intégré d'information scientifique pour la recherche de l'information. Une des premières applications du Système a consisté à établir un classement des cargaisons types pour le transport en Amérique latine. D'autre part, la Division a commencé à élaborer un répertoire des transports afin que le Système intégré puisse être appliqué à sa bibliothèque.

81. Par ailleurs, avec la collaboration de l'OEA, la Division a complété le Système latino-américain d'information sur les transports maritimes avec la publication des documents suivants : Código de Puertos, et son Supplément; Guía de armadores chilenos de servicio exterior, tráfico que atienden y agencias en el país; Código de agencias marítimas en Chile; Guía de armadores latinoamericanos que atienden tráfico con Chile y sus agencias en el país; Registro de buques latinoamericanos de servicio exterior; Registro de buques extrazonales que atienden tráfico con Chile, et Guía de puertos que tienen tráfico regular con Chile y armadores que los atienden (E/CN.12/L.108/Add.1 à 8), documents qui ont été largement diffusés et ont été bien accueillis dans la région.

Application de techniques appropriées aux transports latino-américains

82. Sur la base de l'expérience acquise avec le projet mixte CEPAL/INTAL sur les couloirs transcontinentaux, la Division a élaboré une première version d'un modèle méthodologique en vue d'étudier les aspects techniques, économiques et documentaires de la distribution des produits, depuis le procédé de fabrication jusqu'à la livraison sur les lieux de consommation.

Promotion du tourisme latino-américain

83. A la demande de plusieurs pays de la région, le conseiller régional pour la promotion du tourisme a organisé des missions consultatives en vue d'évaluer la situation du tourisme national et les possibilités d'obtenir une assistance technique et financière par l'intermédiaire des organismes internationaux. Les évaluations faites sur le terrain, auxquelles sont consacrés des rapports de mission, figurent également dans le document intitulé Evaluación regional del turismo dentro de la Estrategia Internacional de Desarrollo (Evaluation régionale du tourisme dans le cadre de la Stratégie internationale du développement).

Collaboration avec des Etats membres et avec d'autres organismes

84. Comme suite à une demande formulée par le Gouvernement bolivien par l'intermédiaire du Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Division a effectué plusieurs missions au cours de l'année 1975 et d'une partie de 1976, afin de collaborer à l'élaboration du projet ayant pour objet la création d'une unité de coordination des transports en Bolivie.

85. La Division a continué de collaborer avec l'Association latino-américaine des compagnies ferroviaires (ALAF) à l'examen de l'assistance technique reçue par les chemins de fer latino-américains. En août 1975, elles ont établi un document conjoint intitulé Experiencia en proyectos de asistencia técnica en ferrocarriles de América Latina con miras a mejorar su eficacia (E/CEPAL/L.121), qui a servi de base au Séminaire d'évaluation de l'assistance technique organisé par l'ALAF à Montevideo au mois d'octobre.

86. La Division a continué de fournir un appui aux travaux de la CNUCED en vue de la préparation de la réunion qui envisagera la création d'une association des assureurs d'Amérique latine.

87. A la demande du SELA, la Division a fourni un appui technique à cet organisme pour les questions ayant un rapport avec son programme de travail.

DIVISION CEPAL/FAO DE L'AGRICULTURE

88. Les changements, parfois très sensibles, qui se sont produits dans le monde depuis 1972, tant en ce qui concerne les marchés et les prix des produits agricoles de base qu'en ce qui concerne l'offre et le cours des facteurs de production agricoles, ont influé, positivement ou négativement, sur l'évolution de l'agriculture en Amérique latine. Les gouvernements ont été obligés de reformuler leur politique agricole et de se préoccuper davantage du rôle que doit jouer l'agriculture dans le développement économique de chaque pays.

89. La Division CEPAL/FAO a orienté ses efforts dans le même sens, en adoptant une optique régionale. Elle a en particulier analysé les effets de la conjonctive régionale et, notamment, ses répercussions dans le secteur de l'alimentation, ainsi que la manière dont les pays ont fait face aux problèmes complexes qui en ont résulté pour l'agriculture latino-américaine. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, la Division a établi les documents indiqués ci-après.

90. Situación y evolución de la agricultura y la alimentación en América Latina (LARC/76/2). Ce rapport présente un panorama de la situation du secteur agricole latino-américain en 1971-1974 et met en lumière la présence de facteurs fondamentaux dont l'évolution aide à expliquer les résultats de l'appareil de production et sa réaction à la stimulation engendrée par des marchés extérieurs tentants mais aussi changeants et incertains. Le premier chapitre de ce document décrit l'activité agricole dans le cadre du développement mondial et de la conjoncture économique latino-américaine, en insistant particulièrement sur le commerce extérieur des produits agricoles et sur ses liens avec les variations des marchés internationaux. Le deuxième chapitre étudie les résultats de la production agricole latino-américaine ainsi que ses réactions et sa vulnérabilité aux changements intervenus récemment dans les marchés internationaux et analyse séparément l'évolution de l'agriculture, celle de l'élevage, celle de la pêche et celle de la sylviculture. Le troisième chapitre a trait aux ressources productives, aux facteurs de production techniques et à certains aspects du financement de l'activité agricole. Enfin, le quatrième chapitre examine les disponibilités en produits alimentaires en Amérique latine et l'évolution de leurs prix, et présente quelques hypothèses sur la demande future en produits alimentaires, hypothèses fondées sur le postulat que les pays feront nettement porter leurs efforts sur l'élimination des carences alimentaires de leur population. Ce rapport dégage quelques conclusions présentant un intérêt pour l'Amérique latine, pour les sous-régions sur lesquelles portent les différents plans d'intégration économique et pour les pays qui les composent.

91. El sector agrícola en los esquemas de integración económica de América Latina (E/CEPAL/1011). Quinze ans après le début du processus d'intégration économique de l'Amérique latine, il a semblé utile d'entreprendre cette étude, qui a été élaborée dans le cadre des activités courantes de la Division et qui regroupe des idées fondamentales sur la question de l'intégration, notant et évaluant les principaux faits intervenus à cet égard dans la région jusque vers la mi-1975. Cette étude analyse les progrès réalisés sur la voie de l'intégration, passe rapidement en revue les caractéristiques du secteur agricole et le traitement accordé à l'agriculture dans les différents traités ou conventions en vigueur dans la région, examine brièvement le potentiel que présente ce mode de coopération pour le développement solidaire de l'agriculture des pays de la zone, récapitule les progrès

réalisés, en général et en particulier, par les divers groupements d'intégration, étudie le commerce agricole de la région, son évolution récente, ses problèmes et ses perspectives, en présentant diverses considérations sur la politique commerciale de la région, et conclut par quelques remarques sur la coopération en vue de l'intégration du secteur agricole, grâce à l'assistance des pays et des organisations internationales.

92. Perspectivas del consumo y la producción de fertilizantes en América Latina (LARC/76/7 d) et E/CEPAL/1015). L'évolution technique de l'agriculture latino-américaine s'est traduite par la transformation des techniques traditionnelles de production et l'utilisation croissante de facteurs de production dans les travaux agricoles. Ainsi, on utilise de plus en plus d'engrais chimiques. Pendant la décennie 1963-1973, la demande d'engrais a augmenté à raison de 12,9 p. 100 par an et le volume d'engrais répandus a augmenté de 3,5 fois, corroborant ainsi les projections les plus optimistes. Néanmoins, la situation critique que le marché international a récemment traversée à cause de la crise de l'énergie a interrompu cette tendance. En fait, pendant la campagne 1974-1975, la consommation d'engrais a enregistré un premier fléchissement de 6,7 p. 100. Le document établi conjointement avec la Division du développement industriel examine l'évolution de la consommation et les perspectives de la demande régionale jusqu'en 1980-1981, présente un tableau de la production régionale d'engrais, de la capacité installée et des disponibilités en matières premières, et conclut par diverses considérations sur la coopération régionale en matière de production et de commercialisation de ce facteur de production fondamental pour l'agriculture.

93. La Division CEPAL/FAO de l'agriculture a établi une note sur l'intégration agricole des pays andins afin d'introduire la question de l'intégration dans le cadre du Pacte andin au cours du séminaire de formation en cours d'emploi sur la politique économique pour le développement de l'agriculture en Amérique latine (Seminario de Capacitación en Servicio sobre Políticas Económicas para el Desarrollo de la Agricultura en América Latina), qui a été organisé par la FAO et qui s'est tenu à Caracas du 16 au 23 avril 1975.

Réunions

94. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, la Division a participé aux réunions suivantes : le Séminaire de formation en cours d'emploi sur la politique économique pour le développement de l'agriculture en Amérique latine (Caracas, Venezuela, du 16 au 23 avril 1975); un séminaire agro-industriel (Santiago, du 13 au 16 mai 1975); la troisième réunion de la Asociación Latino-Americana de Industrias de Conservas Alimenticias (ALICA) (Association latino-américaine des industries de conserves alimentaires) (Porto Alegre, Brésil, mai 1975); les quarante-cinquième et quarante-sixième sessions du Conseil de coopération douanière de Bruxelles (Buenos Aires, juin 1975), et le Séminaire sur les problèmes agricoles des systèmes d'intégration régionale (Seminario sobre los Problemas Agrícolas de los Esquemas de Integración Regional) (Rome, septembre 1975). Un économiste agricole de la Division a participé à la direction de ce séminaire qui a permis de disposer de renseignements très précieux et à jour qui permettront d'orienter les futures décisions en la matière.

Autres activités

95. La Division a continué à coopérer avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine. Elle a collaboré aux programmes régionaux de production et de productivité et de développement rural intégré. Par ailleurs, elle a participé activement à la préparation de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et de la Conférence CEPAL/FAO de l'alimentation (Lima, Pérou, du 21 au 29 avril 1976).

96. Les tâches de la Division en matière d'intégration économique n'ont pas été limitées à l'établissement des documents mentionnés ci-dessus. La Division a aussi prêté une assistance au secrétariat de l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE) par l'intermédiaire d'un de ses fonctionnaires détaché à Montevideo.

97. La Division a entrepris un nouveau type d'activités en accordant un appui technique au SELA. A la demande du secrétariat permanent de cet organisme, elle a contribué à formuler les grandes lignes du programme de travail du SELA dans les domaines agricole et alimentaire. Elle a également collaboré avec les Gouvernements brésilien et équatorien, offert une assistance technique en matière de programmation agricole et participé activement aux activités du projet interinstitutions (CEPAL-FAO-PAHO/OMS-UNESCO-FISE) tendant à favoriser les politiques nationales en matière d'alimentation et de nutrition.

DIVISION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

98. Les travaux réalisés par la Division au cours de la période considérée ont essentiellement porté sur les préparatifs de la réunion régionale préparatoire en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, ainsi que sur la mise en marche et l'exécution du projet CEPAL/PNUÉ sur l'eau, le développement et l'environnement en Amérique latine (ADEMA).

Réunion régionale préparatoire en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau

99. Les réunions préparatoires régionales, qui s'inscrivent dans le processus d'organisation de la Conférence (laquelle aura lieu à Mar del Plata, en Argentine, du 7 au 18 mars 1977) seront organisées conjointement par les commissions économiques régionales et le secrétariat de la Conférence, avec l'assistance du PNUÉ. Celle d'entre elles qui intéresse les pays d'Amérique latine et des Antilles se tiendra à Lima (Pérou) du 30 août au 3 septembre 1976 inclus. Cette réunion régionale permettra d'identifier les besoins en eau, les obstacles à la mise en valeur de cette ressource et les moyens de surmonter ces obstacles et d'élaborer les plans d'action qui seront soumis à la Conférence.

100. Des lettres d'invitation ont été envoyées aux gouvernements, pour les convier à la réunion régionale et leur fournir des renseignements supplémentaires à ce sujet; il leur était fait remarquer par la même occasion, qu'il était important pour la Conférence de disposer de rapports donnant une idée exacte de la situation de chaque pays en ce qui concerne les ressources en eau afin de pouvoir étudier réellement les besoins des divers pays. Ces rapports devront parvenir au secrétariat de la CEPAL au plus tard le 30 avril 1976.

L'eau, le développement et l'environnement en Amérique latine
(ADEMA)

101. Ce projet commun de la CEPAL et du PNUE a les objectifs suivants : a) analyser les principaux effets mésologiques, favorables ou défavorables, de l'utilisation de l'eau et des ressources connexes (sols, forêts, etc.) dans la région, en se fondant sur les renseignements disponibles et l'étude de cas particuliers, b) fournir des renseignements susceptibles d'imprimer de nouvelles orientations à la planification de la mise en valeur des ressources susmentionnées et c) présenter les résultats de ces travaux au cours d'un colloque et les diffuser dans un rapport unique.

102. Ce projet vise à améliorer la planification et la gestion des ressources hydrauliques en Amérique latine, en cherchant à concilier les exigences d'un développement économique rapide avec celles de la protection de l'environnement dont l'un des éléments essentiels est précisément l'eau. Il s'agira également d'apporter des contributions concrètes et de fournir aux responsables de la planification et de la prise des décisions quelques indications sur les effets nocifs de certaines approches et sur les mesures qu'il conviendra d'adopter à l'avenir pour préserver la qualité de l'environnement lors de la mise en valeur des ressources en eau de l'Amérique latine.

103. Les cas jugés dignes d'être étudiés sont les suivants : a) pollution de trois fleuves par des grandes villes (l'une située dans une zone tempérée semi-aride, l'autre dans une zone tempérée pluvieuse et la dernière dans une zone tropicale pluvieuse; b) conflits d'intérêts suscités par l'exploitation des ressources naturelles d'une vallée tropicale; c) mise en valeur des régions deltaïques et ses conséquences sur l'environnement; d) modification d'un milieu désertique grâce à l'irrigation; e) pollution des eaux d'une baie et enfin f) quantité et qualité de l'eau nécessaire à la mise en valeur intégrale d'une vallée semi-aride.

Electrification des campagnes

104. Une étude intitulée "Algunas ideas básicas sobre la economía de la electrificación rural" (Quelques notions de base sur l'économie de l'électrification des campagnes) (E/CEPAL/L.124) a été établie à titre de contribution à la sixième conférence latino-américaine pour l'électrification des campagnes, qui a eu lieu à Caracas du 28 septembre au 4 octobre 1975. L'étude porte sur les questions suivantes :

a) La nécessité d'intégrer les projets d'électrification des campagnes aux projets d'investissement du secteur public au sein de l'économie nationale, projets entre lesquels doivent être réparties des ressources peu abondantes.

b) La nécessité de disposer d'une technique d'évaluation des projets qui tienne compte de la pauvreté des ressources financières du secteur public (industries électriques et industries non électriques).

c) La nécessité d'adopter une stratégie d'ensemble, quelques tactiques types de base et un critère précis en matière de prise de décisions lorsqu'il s'agira d'aborder la question complexe de l'électrification des campagnes, tous éléments en fonction desquels puissent être approuvés ou rejetés des projets éventuels.

d) La nécessité d'aborder chaque projet séparément pour comparer les profits qu'on espère en tirer avec les dépenses qu'il doit entraîner ou pour évaluer son degré de viabilité économique.

L'environnement en Amérique latine

105. On a achevé la rédaction et la révision du rapport intitulé "L'environnement en Amérique latine" (E/CEPAL/L.132), qui fait partie d'un projet CEPAL/PNUMA, intitulé "Informations sur l'environnement en Amérique latine". Le rapport offre une vue d'ensemble des problèmes mésologiques considérés comme les plus critiques et les plus représentatifs, et donne un aperçu des institutions, des politiques et des capacités techniques des divers pays dans le domaine de l'environnement.

106. Ce rapport qui servira de point de départ pour approfondir davantage l'étude méthodique de l'environnement dans la région comprend des chapitres sur les questions suivantes : l'environnement et le développement en Amérique latine; l'environnement dans les établissements humains; les problèmes mésologiques liés à l'exploitation des ressources naturelles en Amérique latine; la capacité de réagir et les fondements d'une action internationale.

Autres travaux

107. On a établi l'avant-projet d'un accord de coopération technique entre le secrétariat de la CEPAL et celui de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), et la CEPAL a commencé à fournir une assistance technique à l'OLADE dans les domaines pour lesquels cette dernière en a expressément fait la demande.

108. On est en train de préparer la contribution que les secteurs énergétique et minier apporteront au projet interdisciplinaire de la CEPAL intitulé "El desarrollo latinoamericano : Su evaluación y las perspectivas a largo plazo" (Le développement en Amérique latine : évaluation et perspectives à long terme).

109. Des fonctionnaires de la Division ont participé à la Réunion des Nations Unies sur la coopération entre les pays en développement dans le domaine du pétrole, qui s'est tenue à Genève du 10 au 21 novembre 1975, à la première session extraordinaire du Comité des ressources naturelles du Conseil économique et social, qui a eu lieu à New York du 23 au 27 février 1976, et à la réunion du Sous-Comité de la mise en valeur des ressources en eau du Comité administratif de coordination, qui a eu lieu à New York du 22 février au 9 mars 1975.

DIVISION DE STATISTIQUE

110. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, la Division a publié le premier numéro (1973) de l'Anuario Estadístico de América Latina, qui a remplacé la publication semestrielle du Boletín Estadístico de América Latina. Le deuxième numéro (1974-1975) est en préparation.

Comptabilité nationale et documents connexes

111. La Division a tenu, analysé et présenté systématiquement les séries de comptes nationaux. Des séries à prix constants sur le produit exprimé en monnaie nationale et en dollars des Etats-Unis sont maintenues aux fins d'utilisation par la CEPAL; une nouvelle année de base a été choisie pour ces séries, et les parités correspondantes ont été calculées.

112. La Division a entrepris un projet dont l'objectif est d'établir un fichier permanent de données sur les comptes du secteur public.

113. Un fichier permanent sur les calculs des comptes régionaux a été établi et le document "Experiencias sobre cálculos del producto interno bruto regional (Expériences en matière de calculs relatifs au produit intérieur brut régional) (E/CEPAL/1012) a été publié.

114. Le travail de coordination s'est poursuivi avec un groupe permanent d'experts latino-américains de la comptabilité sociale, créé à l'occasion de la réunion du Groupe de travail sur les statistiques de la répartition du revenu, de la dépense et de la fortune, qui a eu lieu en novembre 1971 au Chili (ST/ECLA/Conf.42/L.6). Ce groupe se compose maintenant de 80 membres.

115. Le document intitulé Experiencia de los países latinoamericanos en el uso del nuevo SCN (Expérience des pays latino-américains dans l'utilisation du nouveau SCN) (E/CEPAL/L.119), a été présenté au séminaire interrégional sur le nouveau système de comptabilité nationale qui a eu lieu à Caracas en décembre 1975. Un document concernant les estimations de prix et de quantités dans la comptabilité nationale en Amérique latine a été présenté à la douzième Réunion de techniciens des banques centrales du continent américain, qui s'est tenue à Punta del Este (Uruguay) en novembre 1975.

Evaluation et analyse des données latino-américaines relatives à la répartition du revenu

116. Le projet commun de la CEPAL et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) s'est poursuivi avec la publication de quinze brochures contenant des tableaux détaillés tirés d'études sur le revenu et d'autres caractéristiques socio-économiques (E/CEPAL/L.115) et avec celle du document intitulé Estimaciones de la distribución funcional del ingreso generado por sectores de la actividad económica, 1960-1972 (Estimations de la distribution fonctionnelle du revenu engendré par différents secteurs de l'activité économique) (E/CEPAL/L.115/12).

117. La Division a établi et complète actuellement un fichier de données concernant les enquêtes sur les ménages, en se fondant sur des enquêtes réalisées à ce sujet. La révision, qui a débuté avec le document Fuentes de información sobre estadísticas de la distribución del ingreso y consumo en América Latina (Sources de données sur les statistiques de la répartition du revenu et de la consommation en Amérique latine) (ST/ECLA/Conf.42/L.4) s'est transformée en un inventaire permanent des enquêtes sur les ménages réalisées dans la région.

118. La Division a contrôlé les données fournies par les enquêtes et a publié et présenté au vingt-cinquième séminaire du programme ECIEL, qui s'est tenu à Rio de Janeiro en mars 1976, le document intitulé Estimaciones de la Distribución del Ingreso en América Latina por medio de encuestas de hogares y censos de población. Una evaluación de confiabilidad (Evaluation de la fiabilité des estimations relatives à la répartition du revenu en Amérique latine établies au moyen d'enquêtes sur les ménages et de recensements de population).

Commerce extérieur et balance des paiements

119. Le travail de traitement électronique des statistiques relatives aux balances des paiements de 23 pays de la région s'est poursuivi, et des séries ont également été établies pour les années précédentes, jusqu'à 1950.

120. On a élaboré des programmes informatiques afin d'obtenir des indices de quantités et des indices de valeur unitaire des exportations et des importations et des termes de l'échange.

121. La Division reste en contact avec les bureaux de statistique des pays de la région, de l'ALALE et du SIECA, afin d'obtenir des données détaillées concernant le commerce extérieur. Actuellement, les bandes sont envoyées au Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies et on étudie un système d'organisation des données de base qui fournirait le double de ces bandes afin de mettre au point de nouvelles applications, dont la CEPAL a également besoin.

Statistiques industrielles

122. La Division a continué à rassembler des données fournies par les recensements et les enquêtes industriels, et a établi un nouveau document intitulé América Latina : principales indicadores derivados de los censos y encuestas industriales (Principaux indicateurs fournis par les recensements et les enquêtes industriels) (E/CN.12/L.45/Add.3).

123. Les séries relatives à la production et à l'emploi dans les industries manufacturières ont été tenues et mises à jour; il en a été de même pour celles relatives à la production physique des principaux produits.

124. La Division a élaboré un nouvel indice régional de production minière (dont l'année de base est 1970) et des indices sous-régionaux. Elle a également achevé une enquête spéciale sur l'importance et la production des activités agro-industrielles.

Statistiques démographiques et sociales

125. Au cours de la période considérée, les activités de la Division dans ce domaine ont consisté à fournir un appui à deux projets de la Commission, l'un portant sur les facteurs structureaux dont dépend la redistribution de la population en Amérique latine (Factores Estructurales que condicionan la redistribución de la población en América Latina), et l'autre portant sur la stratification et la mobilité sociale en Amérique latine (Estratificación y Movilidad Social en América Latina).
126. La Division a commencé à établir un fichier de données sur les statistiques de l'emploi.

Coopération technique

127. La coopération technique avec les pays de la région en ce qui concerne les statistiques démographiques et des questions connexes a consisté à fournir des services de conseiller régionaux dans les domaines suivants : méthodes de sondage pour les statistiques démographiques, enquêtes sur les ménages, méthodes de calcul et statistiques de l'état civil.
128. A la demande du Gouvernement argentin, la Division a fourni à l'Institut national de la statistique et des recensements (INDEC) des services consultatifs portant sur l'application de méthode de calcul au traitement des données fournies par les recensements et sur la réalisation d'une expérience pilote destinée à essayer les nouveaux questionnaires élaborés pour son enquête permanente sur les ménages.
129. A la demande du Gouvernement colombien, la Division a coopéré à l'évaluation et à la réorganisation du fichier permanent de la population en vue de l'établissement des statistiques de l'état civil.
130. A la demande du Gouvernement cubain, la Division a fourni des services consultatifs pour établir le plan d'une enquête démographique par sondage.
131. La Division a continué à coopérer aux différents programmes statistiques du Gouvernement équatorien. Le Bureau des recensements nationaux a reçu des conseils pour le traitement des données fournies par le recensement de la population et de l'habitation ainsi que pour l'exécution de son projet spécial d'évaluation des résultats des recensements. La Division a aidé l'Institut national de la statistique à préparer et effectuer une enquête sur le budget des ménages et une enquête permanente sur l'emploi, et à organiser son service de traitement électronique de l'information.
132. La Division a fourni des services consultatifs pour la planification des calculs concernant l'enquête sur les ressources humaines que réalisera le Gouvernement salvadorien.
133. La Division a continué à coopérer avec le Gouvernement guatémaltèque à la réorganisation du système de statistiques de l'état civil et pour des questions relatives à des problèmes d'échantillonnage et de calcul d'une enquête sur la population et les ressources humaines.

134. Le Gouvernement haïtien a demandé que la Division coopère avec l'Institut de la statistique pour préparer une enquête sur le budget des ménages. La Division a coopéré également à l'évaluation des programmes concernant des enquêtes sur les ménages et des statistiques démographiques ainsi qu'à l'évaluation des besoins en matière de coopération technique.

135. La Division a collaboré avec le Gouvernement hondurien pour la préparation d'une enquête polyvalente sur les ménages.

136. A la demande du Gouvernement nicaraguayen, la Division a fourni une assistance pour les calculs nécessaires au traitement des données fournies par le recensement du pays.

137. La Division a continué à coopérer avec le Gouvernement panaméen à la réorganisation du système de l'état civil.

138. A la demande du Gouvernement de la République Dominicaine, la Division a fourni des services consultatifs au Bureau national de la statistique pour le traitement des données fournies par le recensement de la population et de l'habitation, pour le développement et l'analyse des résultats des enquêtes par sondage et pour l'évaluation des besoins en matière de coopération technique à long terme.

139. La Division a collaboré avec le Gouvernement uruguayen au traitement des données fournies par le recensement de la population et de l'habitation.

140. Le Gouvernement vénézuélien a demandé des services consultatifs pour la réorganisation du système de statistiques de l'état civil.

DIVISION DES OPERATIONS

141. Au cours de la période considérée, la Division a mené à bien les activités ci-après, qui avaient pour objet d'aider les pays ou groupements régionaux d'Amérique latine à résoudre leurs problèmes économiques et sociaux urgents dans certains domaines prioritaires et à développer leur économie et leurs institutions, et de renforcer l'intégration économique régionale et sous-régionale :

a) Elle a formulé, pour que la CEPAL les exécute, les projets régionaux et sous-régionaux signalés par les divisions organiques de la CEPAL en consultation avec le Bureau de la programmation, compte tenu des objectifs des pays ou groupes de pays en matière de développement, des résolutions adoptées par des organismes intergouvernementaux rattachés à l'Organisation des Nations Unies et autres organismes intergouvernementaux et défini les formes sous lesquelles les projets par pays pourraient être complétés ou appuyés;

b) Elle a négocié le financement de ces projets par des sources d'aide bilatérale et multilatérale, et elle les a administrés;

c) Elle a coordonné les services consultatifs offerts par la CEPAL aux gouvernements de la région, ainsi que l'organisation des stages de formation réalisés par la CEPAL et l'ILPES.

142. La Division a continué d'améliorer les mécanismes visant à promouvoir la coopération technique entre pays en développement de la région. A cet égard, une note a été établie, qui a été soumise à la seizième session de la CEPAL (Port of Spain, 6-15 mai 1975). En la présentant, le secrétariat a signalé qu'il pourrait collaborer avec les gouvernements des Etats membres de la CEPAL, sur leur demande, à l'élaboration et à l'application de nouvelles méthodes et de nouveaux principes concernant la coopération technique entre pays en développement de la région, ainsi qu'à la mise en place d'un nouveau mécanisme institutionnel à cette fin, de manière à pouvoir donner effet aux recommandations du Groupe de travail de la coopération technique entre pays en voie de développement 9/ et la résolution 3251 (XXIX) de l'Assemblée générale.

143. La Division a collaboré avec le Service spécial du PNUD chargé de la coopération technique entre pays en voie de développement à l'organisation de la réunion régionale intergouvernementale sur la coopération technique entre pays en voie de développement /Lima (Pérou), 10-15 mai 1976/, conformément à la résolution susmentionnée de l'Assemblée générale.

CENTRE DE PROJECTIONS ECONOMIQUES

144. Les travaux du Centre au cours de l'année 1975 ont porté essentiellement sur l'évaluation du processus de développement en Amérique latine, les projections à moyen terme et l'analyse quantitative des différents types de développement quant à leur faisabilité et à leur cohésion. En outre, d'autres travaux ont été effectués pour faire suite au programme de travail du Centre et en réponse à des demandes émanant du Cabinet du Secrétaire exécutif et à des demandes de services consultatifs

9/ Voir le document DP/69.

émanant de pays, et des fonctionnaires du centre ont participé comme professeurs à des stages organisés ou patronnés par la CEPAL/ILPES, et ont donné à des pays des avis sur des questions liées à leurs spécialités.

Evaluation du processus de développement en Amérique latine

145. Le Cabinet du Secrétaire exécutif a confié au Centre de projections économiques le soin de coordonner les deux projets relatifs à l'évaluation du processus de développement dans l'ensemble de l'Amérique latine. Le premier projet a trait à l'évaluation de la Stratégie internationale du développement et porte sur l'établissement de rapports biennaux. Le second concerne la réalisation d'une étude sur le développement en Amérique latine, son évaluation et ses perspectives à long terme - étude à laquelle le secrétariat a accordé le rang de priorité le plus élevé, car elle répond tant à ses préoccupations permanentes qu'aux dispositions de résolutions adoptées récemment par l'Assemblée générale.

146. Au cours de l'année considérée, le Centre a coordonné et mené à bien les travaux relatifs à l'établissement d'une partie du document intitulé "Síntesis de la Segunda Evaluación Regional de la Estrategia Internacional de Desarrollo" (E/CEPAL/1004) (Synthèse de la deuxième évaluation régionale de la Stratégie internationale du développement) - qui est un état récapitulatif des renseignements figurant dans les documents qui ont été établis sur cette question pour la seizième session de la CEPAL. Ce rapport comprend deux parties. La première porte sur le développement économique et social en Amérique latine au cours de la période 1970-1974. La seconde concerne les tendances économiques internationales les plus récentes et leurs répercussions en Amérique latine, et on s'est efforcé d'y déterminer jusqu'à quel point l'évolution actuelle de l'économie internationale est un phénomène transitoire et dans quelle mesure elle laisse présager une transformation profonde de la structure des relations économiques internationales.

147. Les conclusions les plus frappantes concernent et la croissance économique de l'ensemble de l'Amérique latine au début des années 70 et l'accentuation des disparités existant entre les réalisations et la capacité de développement des pays latino-américains. On y relève le dynamisme qui s'est manifesté dans la région, où l'augmentation annuelle du produit national brut a dépassé l'objectif minimum de 6 p. 100 fixé dans la Stratégie internationale du développement, ainsi que les changements importants intervenus dans les structures économiques et sociales. Néanmoins, les résultats ainsi obtenus n'ont permis ni de tenir les engagements pris aux termes de la Stratégie internationale du développement dans le domaine du commerce et du financement internationaux ni d'atteindre les objectifs nationaux fixés en matière de planification. Ils n'ont pas dissipé les préoccupations quant aux lacunes actuelles et aux dangers futurs que présente le type de développement prédominant et ils ont soumis à de nouvelles pressions les moyens dont disposent les pays pour relever, unis, les nouvelles gageures.

148. Au cours du deuxième trimestre de 1975, le Centre a apporté un concours actif au Cabinet du Secrétaire exécutif au titre des préparatifs de l'étude intitulée "El desarrollo latinoamericano : su evaluación y perspectivas a largo plazo" (Le développement en Amérique latine : son évaluation et ses perspectives à long terme). Des fonctionnaires du Centre ont contribué dès le début à la réalisation de cette étude, coordonnant les observations relatives à l'établissement du plan de travail. Le plan préliminaire qui a été adopté pour cette étude figure dans le document E/CEPAL/L.131. Selon ce plan, l'étude se divise en deux grandes parties :

la première a trait à l'évaluation du processus de développement économique et social au cours de la période 1950-1975, et la deuxième aux perspectives du développement en Amérique latine, à son évolution et aux changements prévus dans les 25 années à venir. Le Centre participe à la coordination des travaux concernant la première partie et à l'établissement de la seconde.

149. A ce stade, il s'agit d'examiner les aspects concrets du processus de développement économique et social en Amérique latine, d'en cerner les éléments communs aux pays de la région et les particularités pour chacun d'entre eux, d'examiner les perspectives et les options nationales à long terme dans le domaine du développement, eu égard à la nouvelle situation internationale, et de formuler des principes ou des stratégies qui permettent de coordonner et de définir les changements institutionnels et structurels qui doivent être encouragés.

150. S'agissant des travaux d'évaluation, on a terminé aussi le "Informe Final de los Seminarios sobre Análisis y Evaluación de la Estrategia Internacional de Desarrollo : los problemas de su organización en los países latinoamericanos" (Rapport final des séminaires sur l'analyse et l'évaluation de la Stratégie internationale du développement : problèmes posés par leur organisation dans les pays latino-américains) (ST/CEPAL/CONF.49/L.6) 10/.

Modèles d'expérimentation numérique

151. Il a été établi un état récapitulatif des activités réalisées par le Centre sur cette question, afin d'en faire connaître les aspects théoriques et pratiques.

152. On souligne dans la première partie du document la nécessité de disposer d'un mécanisme souple qui permette de procéder à une analyse quantitative des méthodes que l'on souhaite appliquer, même si de sérieux obstacles se dressent pour ce qui est des statistiques.

153. La deuxième partie renferme une description détaillée du modèle utilisé pour effectuer une série d'expérimentations touchant d'autres stratégies du développement. Le modèle est étudié pour ses aspects tant théoriques que pratiques, c'est-à-dire du point de vue de sa formulation théorique et mathématique et de son application.

154. La troisième partie est consacrée à une analyse des résultats obtenus par l'application du modèle à un type de développement, qui, pour l'essentiel, correspond au type qui prédomine dans l'ensemble de l'Amérique latine, on a essayé d'établir un parallèle entre le développement de l'économie à moyen et à long terme et la réalisation de certains objectifs économiques et sociaux jugés fondamentaux.

Modèles économétriques

155. On a terminé la mise au point du modèle sur les projections macroéconomiques pour la Colombie. Il s'agit d'un modèle assez détaillé - qui définit 12 secteurs de production et six secteurs d'investissement et englobe les différentes recettes et dépenses du secteur public - axé sur une analyse à moyen et à long terme. Dans sa version originale figure une classification des importations conformément aux groupes définis dans le projet LINK, étant donné que la mise au point du modèle pourrait s'inscrire dans le cadre de ce projet.

10/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, Ibid., (E/5608), p. 47 à 49.

156. Un projet a été établi sur les projections des prix de certains produits d'exportation de base (Export commodity price projections) (CEPAL/CPE/Draft 123), qui contient une étude des méthodes concernant l'établissement de projections des prix des exportations.

Autres activités

157. On a établi une étude des méthodes relatives aux "Proyecciones del consumo privado por regiones y tramos de ingreso" (Projections de la consommation privée par région et tranches de revenu), qui a servi de document de base pour la réalisation du projet PNUD/FAO/BRA/71/553, concernant l'"Estudio de las Perspectivas del Desarrollo Agrícola Brasileiro" (Etude des perspectives du développement agricole au Brésil) (EPDABRA).

158. Le Centre a établi des projections provisoires en ce qui concerne la matrice mondiale du commerce des biens et services, qui se basent sur des observations faites dans six types de région et sur diverses hypothèses de croissance du produit et des importations, et il a défini les éléments de base de l'analyse rétrospective de l'évolution de l'économie latino-américaine selon le modèle qui envisage les déficits éventuels du commerce et de l'épargne nationale.

159. Un fonctionnaire du Centre a assisté aux réunions organisées dans le cadre du projet LINK à Toronto (Canada) entre le 18 et le 21 août 1975.

160. Enfin, des conférences ont été données sur les théories et les techniques de planification dans le cadre du sixième cours de planification régionale du développement, qui a eu lieu à Buenos Aires (16 juin-5 décembre 1975) et du stage de planification industrielle et régionale, qui a eu lieu à La Paz (1er septembre-31 octobre 1975).

CENTRE LATINO-AMERICAIN DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (CLADES)

161. Ce centre a commencé à fonctionner en 1971 et l'une de ses tâches consiste à faciliter les activités de développement grâce au classement systématique des données économiques et sociales de base, à créer des mécanismes permettant aux établissements publics et privés et aux organisations internationales d'avoir accès rapidement et à peu de frais aux données économiques et sociales sur l'Amérique latine et à encourager la création de centres nationaux de documentation et à contribuer à la normalisation des systèmes d'information.

162. Au cours de la période considérée, le CLADES a mené à bien les activités ci-après : a) publication d'une bibliographie intitulée "Interpretaciones sociológicas y sociopolíticas del desarrollo de America Latina : Bibliografía de 25 años"; b) indexation de la documentation relative aux entreprises publiques en vue de pouvoir retrouver rapidement les références voulues; c) élaboration d'un projet visant à rationaliser la diffusion des publications de la CEPAL et de l'ILPES et établissement d'index au moyen d'ordinateurs. D'autre part, le Centre a dressé l'inventaire des centres et services d'information socio-économiques existant dans chaque pays d'Amérique latine, avec l'aide des associations ou instituts nationaux d'information, en vue de préparer un annuaire, de faire le bilan des systèmes d'information dans les divers pays et de formuler des recommandations à cet égard;

on a commencé à mettre au point la terminologie qui servira à indexer la documentation préparée dans la région et à élaborer des microfiches avec l'aide d'experts dans les domaines ci-après : transports, intégration, éducation et environnement.

BUREAU DE MEXICO

Estudio económico anual

163. Les notes relatives au Mexique, au Guatemala, à El Salvador, au Honduras, au Nicaragua, au Costa Rica et au Panama où est analysée l'évolution globale et sectorielle des économies des pays en question, ont été rédigées par le Bureau de la CEPAL à Mexico pour insertion dans l'Estudio Económico de América Latina, pour 1975. De plus, on a rassemblé sur ces pays des données statistiques publiées au cours de l'année et on a recueilli directement auprès de chacun d'eux des renseignements d'ordre qualitatif et d'autres données sur l'évolution de la conjoncture en vue de l'établissement des notes pour 1975.

Politique économique

164. Amérique centrale. Un rapport préliminaire analysant l'inflation, ses causes et ses conséquences, ainsi que les politiques de lutte contre l'inflation appliquées jusqu'à présent en Amérique centrale, a été achevé.

165. Panama. Au nombre des travaux effectués depuis quelques années à propos d'une étude sur les avantages, les problèmes et les conséquences que pourrait entraîner la construction d'un nouveau canal au niveau de la mer, dans le cadre de la stratégie de développement du pays, compte tenu de la décision des Gouvernements du Panama et des Etats-Unis de modifier les dispositions institutionnelles qui réglementent la zone du Canal, l'étude intitulée "Consideraciones sobre la economía de Panamá, el nuevo acuerdo sobre el Canal existente y la construcción de otro canal" (CEPAL/MEX/75/11) a été achevée.

166. Guatemala. A la suite des dommages causés par le séisme violent et prolongé qui a frappé le Guatemala entre le 4 et le 6 février 1976, et à la demande du Gouvernement guatémaltèque, un groupe de fonctionnaires du Bureau de Mexico a participé à l'évaluation des dommages et de leurs conséquences sur l'économie nationale et préparé le document intitulé : "Daños causados por el terremoto de Guatemala y sus repercusiones sobre el desarrollo económico y social del país" (CEPAL/MEX/76/Guat.1).

167. Nicaragua. Le Bureau de la CEPAL à Mexico a continué d'aider le Gouvernement nicaraguayen à renforcer le système intégral de planification économique du pays. A cet égard, des avis ont été fournis au Bureau de la planification pour la révision du Plan à moyen terme 1975-1979 et la préparation du document y relatif. Certaines orientations de base, y compris les aspects méthodologiques et les évaluations globales et sectorielles dont il convient de tenir compte dans l'élaboration du Plan opérationnel pour 1976 y sont présentées aux fins d'examen /Nicaragua : Orientaciones básicas para la preparación del Plan Anual Operativo, 1976" (CEPAL/MEX/75/Nic.1)/.

168. Honduras. Conformément au programme d'assistance technique mis au point en février 1975 entre le Secrétariat exécutif du Conseil supérieur de la planification économique du Honduras (CONSUPLAN) et le Bureau de la CEPAL à Mexico, avec l'aide

du PNUD, diverses missions composées d'experts de la CEPAL et de l'équipe consultative des Nations Unies pour le développement (UNDAT) ont collaboré avec le Gouvernement hondurien aux activités ci-après : révision et publication d'une version résumée du Plan Nacional de Desarrollo 1974-1978, global et sectoriel, élaboration du Plan opérationnel pour 1976, révision des documents des divers secteurs socio-économiques et modifications du Plan national en ce qui concerne le secteur public et les aspects institutionnels du développement et les techniques de planification en particulier pour les plans opérationnels annuels et l'élaboration de projets. Les tâches susmentionnées ont été menées à bien en cinq étapes successives qui ont fait chacune l'objet des rapports ci-après : Informe de la Misión a Honduras : 20 à 26 février 1975 (CEPAL/MEX/75/Hond.1); 6 au 10 mai 1975 (CEPAL/MEX/75/Hond.2); 28 au 30 mai 1975 (CEPAL/MEX/75/Hond.3); 19 au 26 juin 1975 (CEPAL/MEX/75/Hond.4) et août 1975 (CEPAL/MEX/75/Hond.5).

169. Costa Rica. Le Bureau de Mexico a collaboré avec le Gouvernement costaricien à l'élaboration du Plan opérationnel pour 1976 et a fourni des avis au Ministère des finances au sujet des questions suivantes : critères devant régir le régime fiscal, conséquences de l'augmentation des dépenses publiques, augmentation des revenus fiscaux et rapports existant entre l'augmentation des prix et l'augmentation des charges fiscales, financement du déficit fiscal, endettement et étude de certains des problèmes qui en découlent.

170. Mexique. Dans le cadre des diverses activités de la Nacional Financiera S.A. (NAFINSA) du Mexique, visant à accélérer la production de biens d'équipement, cette société a demandé l'aide de la CEPAL pour la préparation d'une étude sur les conditions dans lesquelles le marché latino-américain pourrait avoir accès aux biens d'équipement. A cette fin, on a effectué une étude détaillée sur les tarifs douaniers appliqués à ces produits dans chacun des pays membres de l'AIALE, tant dans le cadre des systèmes généraux que des systèmes préférentiels découlant des concessions accordées par l'AIALE.

Développement industriel

171. Le Bureau de Mexico a préparé un document définissant les bases permettant d'établir un système régional de promotion conjointe de projets industriels (Sistema Regional de Promoción Conjunta de Proyectos Industriales) (SPIC); les objectifs, les domaines d'action et les besoins essentiels en main-d'oeuvre et en ressources financières aux fins de l'application de ce système y sont définis.

172. En application de la résolution 155 (X/CCE) et de l'accord de la Commission interinstitutions chargée d'appliquer les décisions du Comité de coopération économique d'Amérique centrale, on a constitué un Groupe de travail composé d'experts du SIECA, de l'ICAITI, de l'ONUDI et de la CEPAL qui a été chargé d'étudier l'appui qui pourrait être fourni par les institutions aux activités visant à développer le secteur industriel. Lors de sa première réunion, à la fin août 1975, le Groupe a étudié une note concernant El sistema consultivo de desarrollo industrial regional y el apoyo a los organismos regionales de integración (E/CEPAL/CCE/372) ainsi qu'une autre note exposant diverses considérations relatives au choix des premières branches d'activité industrielle devant relever dudit système.

173. En vue de déterminer s'il est possible de développer la production d'engrais en Amérique centrale (résolution 153 (X/CEE)), une étude préliminaire sur les possibilités de créer une industrie d'engrais phosphatés dans la région a été entreprise.

174. Conformément à la résolution 151 (X/CCE), une note préliminaire sur les activités industrielles susceptibles de faciliter la conclusion d'accords complémentaires entre le Mexique et le marché commun de l'Amérique centrale a été préparée.

175. Afin de fournir un cadre général pour l'intégration des industries de la région et de faciliter la sélection de branches prioritaires et de projets régionaux, on a poursuivi les activités visant à obtenir une vue prospective du développement industriel de l'Amérique centrale jusqu'en 1990. Un document préliminaire relatif à l'adoption d'une stratégie de développement industriel pour l'Amérique centrale a été préparé et divers travaux permettant d'établir des profils industriels ont été effectués.

Développement social

176. Amérique centrale. On a achevé la préparation d'une version préliminaire d'une étude sur la politique sociale et le développement social en Amérique centrale répondant aux objectifs ci-après : a) décrire l'évolution des principales variables sociales de la région au cours de la période 1960-1975; b) proposer une interprétation de cette évolution et de ses perspectives immédiates; c) évaluer certains aspects de l'engagement pris par les Etats d'Amérique centrale en ce qui concerne le développement; et d) indiquer certaines des possibilités qu'offre l'intégration en matière de développement social.

177. El Salvador. Le Bureau de Mexico a aidé la Commission nationale de la planification à fixer des priorités et à harmoniser les projets prévus dans le domaine social, dans le cadre de la préparation du Plan opérationnel pour 1976.

178. Cuba. Des bibliographies, des statistiques et des études sur les méthodes adoptées en matière de développement social à Cuba ont été rassemblées et un guide annoté concernant l'étude effectuée sur la politique sociale de ce pays a été préparé et soumis aux autorités cubaines compétentes.

Technologie

179. Le Bureau de Mexico a préparé la version préliminaire d'un document indiquant les antécédents, les objectifs et les modalités éventuelles de fonctionnement du Service de la science et de la technique qui sera créé à la CEPAL, conformément aux résolutions adoptées lors de la Réunion sur la science, la technique et le développement en Amérique latine (Mexico, D.F., décembre 1974).

180. Une note sur les progrès accomplis en ce qui concerne la mise en oeuvre du Plan d'action mondial pour l'application de la science et de la technique au développement de l'Amérique latine a été préparée.

Agriculture

181. Mexique. Au cours de la période considérée, un ensemble de principes directeurs a été examiné avec les fonctionnaires intéressés et la collecte des renseignements de base disponibles, notamment en ce qui concerne les services agricoles (engrais, production de semences, prix des facteurs de production, etc.),

l'élevage et les problèmes d'irrigation, s'est poursuivie dans le cadre des activités intéressant le projet de politique agricole du Mexique, Une bibliographie annotée de plus de 300 ouvrages a été préparée.

182. Amérique centrale. La préparation d'un document préliminaire sur les possibilités d'exportation des produits agro-industriels d'Amérique centrale qui a fait l'objet de discussions avec les fonctionnaires de la région et les organismes d'intégration d'Amérique centrale a été achevée.

183. A la demande du SIECA, on a étudié le projet tendant à créer un Fonds de stabilisation des prix des céréales de base, le Regional Office for the Central American Programme of the US Agency for International Development (AID-ROCAD), qui serait administré par la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE).

Transports

184. L'objectif de ce projet est d'analyser les moyens d'accélérer le développement des transports en Amérique centrale en aidant les divers organismes régionaux qui s'occupent d'activités parallèles en Amérique centrale, et de formuler des recommandations dans ce sens.

185. On a achevé la préparation d'un document sur le développement du réseau routier de l'Amérique centrale (Consideraciones sobre la ampliación de la Red Vial Centroamericana) (CEPAL/MEX/75/18); ce document analyse, sur la base de l'évolution et de l'utilisation actuelle du réseau routier de l'Amérique centrale, les possibilités de développement ainsi que les investissements nécessaires et les moyens de financement. La première version d'un document intitulé : "Evaluación de alternativas del actual Canal de Panama" a également été préparée.

186. Une étude préliminaire des différentes possibilités d'investissement dans le secteur des transports en Amérique centrale (Reflexiones sobre las alternativas de inversión que presenta el sector transportes en Centroamerica) (CEPAL/MEX/75/20) a été achevée.

Ressources naturelles

187. Energie. Le Bureau de Mexico a effectué divers travaux concernant la mise en valeur des ressources énergétiques de la région; il y a lieu de mentionner notamment ceux ayant trait au projet de création d'un groupe consultatif de la Commission centraméricaine de l'énergie du SIECA et le Plan directeur de développement de l'énergie. Des demandes sollicitant l'assistance technique et financière du PNUD ont été préparées pour les deux projets (Plan Regional de Energía, 26 septembre 1975 et Grupo asesor de la Comisión Centroamericana de Energía (RLA/75/063) juillet 1975).

188. Par ailleurs, la préparation de l'Anuario estadístico de energía para Centroamerica y Panama, 1950-1973 (C/CEPAL/CCE/SG.5/108), a été achevée.

189. Electricité. L'étude sur l'interconnexion des réseaux électriques dans les pays d'Amérique centrale, qui doit être effectuée sous la direction du Bureau de Mexico avec l'aide de la Commission fédérale de l'électricité du Mexique et la

participation des entreprises nationales d'électricité des six pays, a été entreprise; on a commencé par revoir les termes de référence et les questionnaires sur les renseignements de base qui ont été présentés à la deuxième réunion du Grupo Regional de Interconexion Electrica (GRIE) qui a eu lieu à San José (Costa Rica) les 24 et 25 avril 1975 : Cuestionarios sobre información básica de los sistemas eléctricos nacionales (CCE/SC.5/GRIE/II/DI.2).

190. D'autre part, le Bureau de la CEPAL a préparé des études sur les questions suivantes : a) projection de la demande en ce qui concerne les réseaux centraméricains interconnectés; b) paramètres économiques utilisés dans l'étude; c) puissance installée au moment où sera entrepris le programme d'enlèvement du matériel vétuste et politique de démarrage; d) données permettant de déterminer le coût des déficiences du système et e) programme visant à calculer le coût de construction d'une centrale hydro-électrique offrant différentes possibilités en matière de puissance installée.

191. Ressources hydrauliques. On a commencé à préparer le document intitulé Términos de referencia para el estudio sobre un programa centramericano de riego (CEPAL/MEX/75/17) qui doit permettre de programmer les investissements pour la décennie 1976-1985 et doit être achevé dans le courant de l'année 1976. L'étude des possibilités actuelles et futures en matière d'irrigation à El Salvador et au Nicaragua a été achevée et les études analogues concernant le Costa Rica, le Guatemala et le Honduras ont beaucoup progressé. L'élaboration du programme d'irrigation d'El Salvador pour 1976-1985 a été achevée et des progrès ont été faits en ce qui concerne la préparation des programmes concernant le Nicaragua et le Costa Rica. Enfin, l'établissement de projections sur la demande en produits agricoles pour les années à venir à El Salvador et au Nicaragua a été achevé et celles concernant le Costa Rica sont en bonne voie.

192. Prévention des catastrophes naturelles. Le Bureau de Mexico a préparé un document exposant un plan hydro-météorologique ayant pour objet de prévoir les catastrophes naturelles et un système de prévisions et d'alerte visant à permettre d'évacuer la population en temps voulu (Previsión de huracanes et inundaciones en el Istmo Centroamericano (CEPAL/MEX/75/4)). A cet égard, le Bureau a participé aux travaux de la Mission conjointe PNUD/UNDRO/CEPAL qui s'est rendue au Mexique, en Amérique centrale et à Panama et a participé à la préparation d'un rapport sur les résultats des entretiens des membres de la Mission et d'un document sollicitant l'approbation du PNUD et son aide financière pour le projet (Informe de la Misión PNUD/UNDRO/CEPAL sobre prevención de desastres naturales para México y el Istmo Centroamericano (Proyecto RLA/75/016), 9 mai au 16 juin 1975).

Intégration économique et commerce extérieur

193. La préparation de la dixième réunion du Comité de coopération économique d'Amérique centrale, puis l'application des résolutions adoptées à cette occasion, ont absorbé une grande partie des efforts du Bureau de Mexico au cours de la période considérée. Cette réunion a eu lieu à Tegucigalpa (Honduras) du 28 au 30 mai 1975. Au nombre des documents dont le Comité était saisi, il y a lieu de mentionner ceux ayant trait à l'accélération du processus d'intégration de la région et aux propositions concernant la fourniture d'une assistance technique à cette

fin (Sugerencias para reactivar a corto plazo la integración económica centroamericana (E/CEPAL/CCE/367/Rev.3 y Add.1). Propuesta de programa de corto plazo de cooperación técnica internacional para la integración centroamericana (E/CEPAL/CCE/368/Add.1). Asistencia técnica proporcionada por las Naciones Unidas al programa centroamericano de integración, 1970 a 1975 (E/CEPAL/CCE/368/Add.1).

194. Le Comité s'est prononcé en faveur d'un programme d'action visant à accélérer à bref délai l'intégration de l'Amérique latine et a rappelé qu'il entendait s'efforcer de normaliser les échanges entre les pays d'Amérique centrale et de surmonter les obstacles qui les restreignent. A cet égard, le Comité a adopté 20 résolutions /Informe de la Décima Reunión del Comité de Cooperación Económica del Istmo Centroamericano (E/CEPAL/CCE/369/Rev.1)/

195. Aux fins de l'étude en cours sur le renforcement des liens économiques entre le Mexique et l'Amérique centrale /résolution 151 (X/CCE)/, un plan a été préparé ainsi qu'une première version d'un document intitulé : "caracterización del comercio exterior mexicano", sur la base des données concernant les principales exportations et importations du Mexique et de l'Amérique centrale en 1974 ainsi que des tableaux illustrant ces données par pays et principaux importateurs et exportateurs.

196. Mexique. En étroite collaboration avec l'Institut du commerce extérieur du Mexique, une étude est effectuée actuellement sur l'exportation de produits manufacturés et la politique de promotion des exportations appliquée dans le pays; cette étude fait partie d'une série d'études effectuées par le Bureau de la CEPAL.

197. Au cours de la période considérée, le Bureau de Washington a intensifié ses activités dans le domaine de la recherche et de l'analyse économiques dans le cadre du programme de travail général de la CEPAL. Le Bureau a continué de fournir des renseignements techniques aux services organiques du siège à Santiago et à d'autres bureaux régionaux de la CEPAL. Il a représenté le secrétariat de la CEPAL à de nombreuses réunions intergouvernementales, notamment aux réunions intéressant les organisations intergouvernementales ayant leur siège à Washington et s'est acquitté d'autres tâches à la demande du Cabinet du secrétaire exécutif.

198. La recherche et l'analyse économiques, qui ont porté sur un vaste domaine, traduisent l'intérêt pris par la CEPAL aux événements récents et aux initiatives qui ont affecté l'Amérique latine dans le domaine monétaire et financier; les politiques concernant les produits de base, les régimes préférentiels et d'autres questions ont également été étudiés.

199. En ce qui concerne la création de mécanismes visant à assurer la stabilité financière en Amérique latine, le Bureau a préparé des notes sur les aspects économiques, politiques et institutionnels de cette proposition.

200. Par ailleurs, le Bureau a préparé un rapport intitulé Export Revenue Stabilization : The US Proposal for a New Development Security Facility. On y étudie certains des mécanismes utilisés précédemment par les Etats-Unis pour protéger les recettes d'exportation des pays en développement contre une chute inattendue des cours provoquée par des facteurs échappant à leur contrôle.

201. Le Bureau a également préparé un rapport sur l'indexation des prix des produits de base. On y étudie la notion d'indexation, les propositions visant à indexer les prix des produits de base, les travaux effectués antérieurement par l'ONU sur la question, les propositions formulées par la CNUCED et à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, et d'autres propositions. Des critiques et des commentaires concernant l'indexation y sont également inclus.

202. Le Bureau a préparé, pour insertion dans l'Estudio económico de América Latina 1975, deux notes sur les tendances récentes de l'économie de la République Dominicaine et de Haïti. Il a également préparé des rapports sur les tendances de la répartition du revenu aux Etats-Unis entre 1945 et 1970 et sur l'évolution de la balance des paiements de ce pays entre 1967 et 1975.

203. Au cours de la période considérée, le Bureau a préparé une version préliminaire d'un document intitulé "Towards an evaluation of international subcontracting activities in development countries : Interim report upon completion of field work on maquiladoras in Mexico". Ce travail a été entrepris en collaboration avec le Bureau de Mexico.

204. Le Bureau de Washington a représenté la CEPAL aux réunions du Comité spécial de consultation et de négociation et du Groupe spécial du commerce et a participé à la préparation des monographies établies sous les auspices de la Commission exécutive permanente du Conseil économique et social interaméricain (CIES), avec la participation d'institutions financières et d'organismes de développement internationaux. Au cours de la période considérée, le Bureau a participé à la préparation des monographies intéressant les pays ci-après : Barbade, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, République Dominicaine, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

205. Le Bureau a préparé des commentaires sur les propositions touchant la mise en place, au sein du système des Nations Unies, de nouvelles structures en matière de coopération économique mondiale, et touchant également le défi que présente pour le système des Nations Unies pour le développement la création de nouveaux organismes mondiaux et régionaux. Le Bureau a également fourni son concours au secrétaire exécutif lorsqu'il a présenté ses observations au Comité spécial de la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, au Siège de l'Organisation, et l'a représenté au Comité administratif de coordination lorsque ce point a été étudié.

BUREAU DE RIO DE JANEIRO

206. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, les activités du Bureau de Rio de Janeiro se sont beaucoup développées et diversifiées du fait des priorités définies dans l'Accord IPA/CEPAL qui est entré en vigueur en octobre 1974. En effet, l'activité essentielle du Bureau a consisté à fournir une coopération technique en matière de développement urbain et régional à l'IPA et à la Comisión nacional de Regiones Metropolitanas y política Urbana (CNPU) qui dépendent du secrétariat à la planification de la présidence de la République (SEPLAN). Le concours fourni à la CNPU a consisté notamment à donner des conseils pour des questions telles que l'emplacement des industries et la mise en place de systèmes permettant d'étudier et d'améliorer les techniques du développement urbain.

207. Grâce à ses activités touchant les problèmes de l'environnement et des établissements humains en Amérique latine, le Bureau de Rio a acquis une expérience appréciable en matière de recherches urbaines appliquées.

208. Conformément aux dispositions de l'Accord élargi IPA/CEPAL, le Bureau de Rio a effectué trois études; deux d'entre elles intitulées "Estudio del sistema financiero nacional para inversiones urbanas" et "Formación de recursos humanos" sont achevées, et la troisième "Estudio de desigualdades regionales en el Brasil : Elaboración de perfiles regionales" a été entreprise.

209. Au cours de la période considérée, le Bureau a fourni un appui à divers services du secrétariat exécutif. Il a préparé une étude intitulée : "Estudio del Sector Agrícola : 1967-1973" dans laquelle on analyse les principales variables susceptibles d'affecter la productivité de ce secteur, à savoir : le crédit agricole, l'utilisation d'engrais, l'emploi de tracteurs, le système des prix minima, Les principales cultures pour l'exportation et le marché intérieur y sont également passées en revue.

210. Dans l'analyse de l'économie brésilienne qui doit être incluse dans l'Estudio económico de América Latina, 1975, l'on s'efforce d'interpréter la phase économique par laquelle passe actuellement le Brésil, au regard de l'essor économique de 1970-1973.

Etablissements humains

211. Avant la réunion de la Conférence préparatoire régionale pour l'Amérique latine sur les établissements humains (HABITAT) (Caracas, Venezuela, 30 juin-4 juillet 1975), le Bureau de Rio a organisé une réunion d'experts d'Amérique latine chargés de déterminer quelles devraient être les bases et les priorités d'un programme de recherche sur les établissements humains de la région, qui serait exécuté par la CEPAL.

Projet concernant les aspects techniques des établissements
humains : CEPAL/PNUE

212. Conformément aux instructions du secrétariat exécutif, le Bureau de Rio s'est chargé depuis le deuxième trimestre de 1975 d'élaborer et d'organiser un programme de développement des techniques des établissements humains pour l'Amérique latine qui sera financé et exécuté par la CEPAL et le PNUE.

BUREAU DE MONTEVIDEO

213. Le Bureau a continué de s'acquitter de ses tâches habituelles de liaison et de coopération avec les organes directeurs et le secrétariat de l'ALALE et le secrétariat de la CEPAL. Il a procédé régulièrement à l'échange de renseignements sur les travaux d'intérêt commun et à la fourniture de données susceptibles de s'étayer mutuellement, de faciliter la collaboration et de mieux tirer parti des ressources des deux institutions.

214. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, le Bureau a également répondu aux demandes des représentations permanentes des pays membres avec lesquelles il entretient des relations permanentes qui facilitent et enrichissent l'échange de renseignements et contribuent efficacement à orienter les travaux liés à l'ALALE.

215. En tenant dûment compte des points de vues divergents et des intérêts légitimes des parties contractantes de l'ALALE, on a établi le document intitulé "Algunas apreciaciones sobre las negociaciones colectivas entre las Partes Contratantes de la ALALC en 1976". Ce document a été distribué aux représentations permanentes en juillet; après avoir très brièvement évoqué l'évolution récente de l'économie mondiale et ses répercussions sur les relations économiques des pays de l'ALALE, l'on y définit, à la lumière de la conjoncture actuelle, les bases sur lesquelles les mécanismes de l'ALALE doivent être modifiés et la portée de ces modifications.

216. Ce travail a essentiellement pour but de définir les bases concrètes sur lesquelles asseoir et consolider, dans le cadre de l'ALALE, un système multilatéral de développement des échanges commerciaux et de coopération aux fins du développement économique et social. Il faut tenir compte du fait que l'ALALE représente un groupe de pays en développement dotés de possibilités économiques différentes et de structures et de taux de production différents, et situés dans une région géographique très étendue, et offrant des particularités distinctes.

217. Au cours des mois d'octobre et novembre, avant l'ouverture de la Conférence, le Bureau, en collaboration avec la Division de la politique commerciale, a mis au point des formules susceptibles d'aider les parties à aboutir à un accord. Cet effort se poursuit actuellement et l'on est en train de mettre à jour un document sur l'adaptation des mécanismes et la portée de la coopération dans le cadre du système mis en place conformément au Traité de Montevideo. Il est tenu compte de la décision prise à la fin de 1975 de créer un Conseil des ministres des relations extérieures en tant qu'organe directeur de l'ALALE et du fait que, conformément au Protocole qui en porte création, le Conseil doit tenir chaque année une session ordinaire.

218. Le Bureau a participé aux sessions ordinaires et extraordinaires du Comité exécutif permanent au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, aux négociations collectives qui ont eu lieu au mois d'août et aux réunions de la Conférence des parties contractantes.

219. Le Bureau a également préparé la documentation pour la réunion de négociations collectives qui a eu lieu en août ainsi qu'un rapport sur les deux accords bilatéraux conclus jusqu'à présent entre des pays membres de l'ALALE, soit l'accord de coopération économique entre l'Argentine et l'Uruguay et le Traité général d'amitié, de coopération et de commerce entre le Brésil et l'Uruguay.

220. Le Bureau a participé à des réunions sectorielles de producteurs industriels prévues au programme spécial de réunions de ce type organisées au sein de l'ALALE.

221. Par ailleurs, le Bureau s'est acquitté des tâches que lui a confiées le secrétariat exécutif, tant en ce qui concerne le rassemblement de données intéressant les travaux des services organiques du secrétariat que les démarches officielles relatives à la participation de l'Uruguay aux réunions internationales et régionales.

BUREAU DE PORT OF SPAIN

222. La période allant de mai 1975 à mai 1976 a été caractérisée par la participation du Bureau à un nombre accru de réunions dont la préparation a, de ce fait, nécessité un volume de travail beaucoup plus important qu'au cours de n'importe quelle autre période depuis la création du Bureau en décembre 1966. Peu après la seizième session de la Commission qui a eu lieu à Port of Spain du 6 au 14 mai 1975, le Bureau a procédé aux travaux préparatoires de la réunion du Comité antillais de développement et de coopération, créé conformément aux dispositions de la résolution 358 (XVI) de la CEPAL, qui a tenu sa première session à la Havane (Cuba) du 31 octobre au 4 novembre 1975. Par la suite, le Bureau a été fort occupé par la préparation des réunions d'experts prévues provisoirement pour 1976.

223. Par suite du nombre accru de réunions, les ressources ont dû être réparties différemment; de ce fait, le montant des fonds prévus pour la recherche a été réduit et le Bureau participe de façon moins directe aux activités des groupes de travail visant à appuyer le programme d'intégration de la Communauté des Antilles (CARICOM).

224. En ce qui concerne la contribution du Bureau aux projets régionaux administrés par le siège de la CEPAL, il y a lieu de noter un accroissement notable du volume de travail dû à l'élargissement de la Commission à la suite de l'accession à l'indépendance des Bahamas et de la Grenade.

Développement économique d'ensemble

225. Le Bureau a contribué à l'élaboration de l'Estudio económico de América Latina, 1975, en établissant des monographies sur les Bahamas, la Barbade, Belize, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et les Etats associés des Indes occidentales. Il a également établi un résumé des tendances économiques générales des pays du CARICOM. Au cours de la période considérée, le document intitulé Economic Activity - 1974 - Caribbean Community Countries (ECLA/POS/75/4) a été publié.

226. Le Bureau a également élaboré des propositions d'amendement au Standard External Trade Statistics Classification of the East Caribbean Market Countries (ECLA/POS/76/1), motivées essentiellement par les ajustements du tarif douanier extérieur commun du Marché commun des Antilles orientales.

227. En outre, le Bureau a fourni une assistance à certains pays, sur leur demande. Par exemple, une assistance a été fournie au Gouvernement d'Antigua pour la préparation et la publication de son premier annuaire statistique pour 1975 et la préparation et la publication de statistiques sur son commerce extérieur pour 1973. Par ailleurs, le Bureau a fourni des renseignements au Gouvernement de la Trinité-et-Tobago sur les indices des prix les plus élevés en Amérique latine et aux Antilles et a mis en tableaux les données sur le commerce extérieur de divers pays des Antilles en ce qui concerne le pétrole et les produits pétroliers. Dans le cadre des services fournis en matière de statistiques, le Bureau a communiqué périodiquement des renseignements au Gouvernement jamaïcain par l'intermédiaire du Haut Commissariat de la Jamaïque à Port of Spain et des données concernant l'évolution économique régionale en 1975.

Comité antillais de développement et de coopération

228. A sa première session, le Comité antillais de développement et de coopération a préparé un programme de travail pour le Bureau de Port of Spain. Ce programme de travail figure à l'annexe 3 du rapport de la session (E/CEPAL/CDCC/8/Rev.1).

a) Coopération technique entre les pays des Antilles

229. Le Bureau a commencé par rechercher les moyens de donner suite à la décision du Comité antillais de développement et de coopération de renforcer la collaboration entre les universités et les autres instituts de recherche en organisant une réunion de recteurs des universités des Antilles.

b) Agriculture

230. La deuxième édition du recueil publié sous le titre Agricultural Statistics for Caribbean Countries doit paraître sous peu. Il s'agit d'une nouvelle version de la première édition 11/ qui a été révisée et étoffée et comprend pour la première fois des données sur les superficies cultivées et la production, fournies par les sources officielles compétentes des pays de la sous-région.

231. Dans le cadre de l'intégration du secteur agricole, le Bureau suit de près l'application du Protocole de commercialisation agricole et d'autres instruments visant à stimuler la production et le développement de ce secteur. A titre d'activité complémentaire à l'étude intitulée Critical Evaluation of the Performance of the East Caribbean Common Market (ECCM) Countries under the Agricultural Marketing Protocol (AMP) and the Guaranteed Market Scheme (GMS) (ECLA/POS/74/16), le Conseil des ministres des pays du Marché commun des Antilles orientales (MCCO) a demandé au Bureau d'étudier ces propositions en collaboration avec les experts agricoles du MCCO.

11/ Voir Commission économique pour l'Amérique latine, rapport annuel, documents officiels : cinquante-neuvième session, p. 70.

232. En outre, le Bureau a participé aux discussions du groupe de travail du CARICOM concernant le Protocole de commercialisation agricole. On a estimé que le fonctionnement défectueux des mécanismes de fixation des prix contribue à entraver le développement des échanges de produits agricoles prévu par cet instrument.

c) Secteur social

233. Jusqu'à la fin de la période considérée, le Bureau de la CEPAL à Port of Spain a dû limiter ses activités, en ce qui concerne le domaine social, essentiellement au développement communautaire. Il a pu continuer à fournir à ce titre une assistance technique aux pays membres, en particulier aux pays les moins avancés, jusqu'en décembre 1975. Ses activités se sont centrées sur le développement rural et communautaire, l'administration locale et la formation des jeunes. Sur l'initiative du Bureau et avec sa participation directe, deux séminaires ont été organisés, l'un sur la Coordinación del desarrollo integrado, qui a eu lieu à Antigua en octobre 1975 et l'autre sur le thème Gobierno local y desarrollo de la comunidad qui s'est tenu à Saint-Vincent, en août 1975.

234. A partir de novembre 1975, les autres recherches effectuées par le Bureau ont été étroitement liées à l'exécution du programme de travail du Comité antillais de développement et de coopération.

d) Coopération régionale

235. Outre sa collaboration avec les pays du CARICOM à l'analyse des problèmes découlant du renforcement du processus de coopération économique, le Bureau a été prié d'effectuer des études visant à faciliter la prise de décisions en collaboration plus étroite avec la Communauté des Antilles.

236. A la demande du Gouvernement de la République de Haïti, le Bureau a guidé ce pays à préparer sa demande d'admission dans la Communauté des Antilles en qualité de membre de plein droit et dans le Marché commun des Antilles en qualité de membre associé. A titre de première mesure, un fonctionnaire du Bureau s'est rendu à Haïti pour réunir la documentation nécessaire à la préparation du rapport que ce pays souhaite présenter au CARICOM.

e) Catastrophes naturelles

237. En réponse à la demande formulée par le Gouvernement de la Grenade, le Bureau de Port of Spain a évalué les dommages causés par l'ouragan du 9 novembre 1975. Les travaux sur le terrain et la préparation du rapport pertinent ont été terminés au mois de décembre. Le rapport intitulé "Evaluación de los daños causados por el temporal en Granada y repercusiones para los programas de desarrollo económico, ECLA/POS/75/9" (E/CEPAL/CDCC/9), a été présenté à la fin décembre et distribué ensuite aux membres du Comité antillais de développement et de coopération et aux autres pays membres de la CEPAL.

Coordination avec les organisations nationales et internationales

238. Le Bureau s'est tenu en étroit rapport avec les organismes intergouvernementaux, en particulier avec le secrétariat du CARICOM et du MCCO.

239. D'autre part, le personnel du Bureau a fourni les renseignements demandés par les fonctionnaires de la CNUCED, du GATT et du Centre du commerce international au

au sujet des projets entrepris par le Centre dans la région du CARICOM, ainsi que par les fonctionnaires chargés d'administrer le projet de l'OEA concernant des marchés financiers et des capitaux régionaux, qui est exécuté en collaboration avec la Banque de développement des Antilles. Par ailleurs, le Bureau a été prié de donner son avis au sujet de l'organisation du séminaire UWI/FISE sur la législation sociale intéressant les besoins des enfants et au sujet des études sur les transports maritimes effectuées par le secrétariat de la Communauté.

240. Le Bureau a procédé à une série d'entretiens avec les représentants du Programme alimentaire mondial qui ont porté notamment sur les moyens permettant d'appuyer le projet d'alimentation complémentaire des groupes d'âge vulnérable à Antigua.

Réunions et conférences

241. Le Bureau a participé aux réunions suivantes : cinquième réunion annuelle du Conseil d'administration de la Banque de développement des Antilles (la Barbade, 25 au 30 mai 1975); Conférence ministérielle du CARICOM sur les huiles et graisses (Grenade, 16 au 17 juin 1975), Réunion des spécialistes de la planification agricole à l'échelle de la région du Comité permanent des ministres de l'agriculture (Belize, 23 au 27 juin 1975); Réunion des ministres de l'industrie du CARICOM et du Conseil des ministres du Marché commun (Jamaïque, 29 juin-11 juillet 1975); Réunion sur le droit de la mer (la Barbade, 18-20 août 1975); Séminaire régional sur l'emploi dans la Communauté des Antilles (Jamaïque, 10-13 septembre 1975); Colloque régional des Antilles sur les stratégies et programmes en matière d'emploi (la Barbade, 29-septembre-10 octobre 1975); Réunion des ministres du Conseil du Marché commun (Guyane, 6-12 octobre 1975); Réunion de fonctionnaires des douanes sur le tarif douanier extérieur commun du MCCO (Antigua, 20-24 octobre 1975); première session de la Commission des pêches pour l'Atlantique central occidental (Trinité, 20-24 octobre 1975); Colloque régional sur l'exécution des politiques de développement social aux Antilles (Jamaïque, 11-14 novembre 1975); Réunion extraordinaire du Conseil du MCCO (Antigua, 18-22 novembre 1975); Réunion du Groupe de travail sur le Protocole de commercialisation agricole (la Barbade, 23-28 novembre 1975); Conférence des chefs de gouvernement (San Cristóbal, 7-11 décembre 1975); septième Réunion du Conseil du Marché commun (Guyane, 22-25 janvier 1976); Entretiens concernant le plan alimentaire du CARICOM et position des pays du MCCO (Antigua, 4-8 mars 1976).

BUREAU DE BOGOTA

242. La période considérée a été caractérisée par un approfondissement des activités liées à l'analyse de l'économie colombienne et à la collaboration avec le Gouvernement vénézuélien dans le cadre de l'accord de coopération technique conclu, en 1975, entre le Bureau central de planification vénézuélien (CORDIPLAN) et le Bureau de Bogota.

243. En ce qui concerne l'étude économique annuelle, le Bureau a rassemblé les données nécessaires à la rédaction des notes sur la Colombie, l'Equateur et le Venezuela. De même, il a travaillé en collaboration avec le siège de la CEPAL à Santiago à l'évaluation de la Stratégie internationale du développement en établissant des études et des évaluations à propos de ces trois pays.

244. Le Bureau collabore actuellement à l'étude que réalise la Division du développement industriel sur le secteur des biens d'équipement et l'industrie mécanique en général. Il a établi conjointement avec la Direction des études économiques du Ministère des finances vénézuélien un projet pour l'étude des échanges économiques entre les zones frontalières du Venezuela et la Colombie. Il a participé à la réunion des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales des pays qui ont signé l'Accord de Carthagène, qui s'est tenue en décembre 1975 et au cours de laquelle ont été examinés les aspects monétaires, fiscaux et financiers de l'intégration des pays andins et a été décidée la création du Fonds commun de réserves du Pacte andin.

BUREAU DE BUENOS AIRES

245. Pendant la période considérée, le Bureau de Buenos Aires s'est occupé de différentes activités qui sont exposées ci-après.

Agriculture et développement régional en Argentine

246. Ce travail fait partie d'une étude plus vaste entreprise en collaboration avec le Conseil fédéral des investissements, qui a pour but de faire connaître la structure et le fonctionnement régional de l'économie argentine. Il s'agit de clarifier certains aspects essentiels grâce à une analyse quantitative de la production, de la surface ensemencée, des rendements, des prix et des recettes brutes pour les différents produits agricoles, ventilés par provinces.

Programmes de recherche CEPAL/BID sur le thème de la science et de la technologie en Amérique latine

247. Cette étude examine les caractéristiques, dans les pays latino-américains, des processus d'introduction d'une nouvelle technologie; elle distingue une phase d'adaptation des schémas et des processus technologiques importés et une autre d'apprentissage technologique.

Création technologique dans le secteur manufacturier argentin

248. Le Bureau explore également, dans le cadre du programme CEPAL/BID, le phénomène de la création technologique dans le secteur manufacturier argentin; il examine l'ampleur de la dépense globale impliquée par la création de connaissances technologiques, sa composition interindustrielle, l'effet des connaissances nouvelles sur la situation des entreprises par rapport à leurs concurrents, le type de connaissances produites, etc.

Modèle d'expérimentation numérique pour l'analyse des différentes politiques économiques envisageables à long terme

249. Ce projet examine les différentes politiques économiques à long terme du point de vue de leur viabilité et de leurs conséquences. On appliquera à la situation de l'Argentine une méthode qui permet d'examiner la croissance économique et d'approfondir l'analyse de la structure économique et de ses conséquences sociales.

250. Dans la première partie du travail, on décrit le modèle d'expérimentation numérique utilisé; il est semblable à celui qui est employé depuis 1969 dans les travaux de la CEPAL sur les types de développement.

251. La deuxième partie est consacrée à l'application du modèle à la situation en Argentine. A cette fin, on a compilé l'information statistique nécessaire pour reproduire, grâce au modèle, la période 1970-1975. On a ainsi obtenu la période de base (1970-1975) qui servira à la projection des politiques souhaitables à long terme, ce qui constitue la troisième partie du projet, en cours de préparation.

Comptes nationaux en Amérique latine

252. Dans cette étude, on a examiné les répercussions du développement des processus inflationnistes sur les travaux statistiques, en particulier les comptes nationaux. On y souligne la nécessité de fixer des objectifs et des stratégies pour améliorer ces statistiques ainsi que la nécessité de coordonner les indices.

253. Pendant la période considérée, on a commencé les activités liées au projet UNESCO/CEPAL/PNUD sur l'éducation et le développement en Amérique latine. Dans le cadre de ce projet, on aidera les pays latino-américains à formuler les bases de leurs politiques de développement de l'éducation en étudiant différentes hypothèses ou politiques de développement qui font intervenir la variable de l'éducation et d'autres dimensions sociales.

254. Le Bureau de Buenos Aires a collaboré également avec la Division du développement économique pour l'étude des entreprises publiques et avec la Division du commerce international et du développement pour le projet de développement des exportations manufacturières.

255. Parmi les autres activités du Bureau, il faut mentionner le sixième cours latino-américain de planification régionale du développement qui s'est tenu du 16 juin au 7 décembre 1975. Ce cours, patronné par l'ILPES, a été organisé en collaboration avec le Conseil fédéral des investissements et a bénéficié du financement du PNUD. Vingt-sept participants venus de différents pays d'Amérique latine y ont assisté.

256. Entre le 17 et le 21 novembre 1975, le Bureau a organisé à la Banque centrale une série de conférences consacrées à la préparation de projets destinés aux fonctionnaires du gouvernement.

SIEGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISMES

257. En vue de l'organisation de la Conférence mondiale sur l'eau qui aura lieu en 1977 et de la réunion préparatoire correspondante pour l'Amérique latine qui aura lieu à Lima du 30 août au 3 septembre 1976, la CEPAL a renforcé sa coopération avec le Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports du Siège de l'ONU ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle a, avec l'appui de cet organisme et celui du Gouvernement italien, poursuivi ses travaux pour le projet CEPAL/PNUD intitulé : "L'eau, le développement et l'environnement en Amérique latine".

258. Dans sa résolution 3128 (XXVIII), l'Assemblée générale a décidé que se tiendrait à Vancouver, du 31 mai au 19 juin 1976, une conférence mondiale sur les problèmes des établissements humains et a recommandé aux commissions économiques régionales de collaborer à sa préparation. A ce sujet, le secrétariat de la CEPAL est en train de réaliser, avec l'aide du PNUD, des études sur la situation et les perspectives des établissements humains en Amérique latine.

259. La Conférence préparatoire régionale pour l'Amérique latine, patronnée conjointement par le secrétariat d'Habitat et la CEPAL, a eu lieu à Caracas du 30 juin au 4 juillet 1975. Les conclusions des débats se trouvent dans la "Déclaration de Caracas sur les établissements humains" 12/.

260. Dans la résolution 349 (XVI), la CEPAL a recommandé qu'un service régional soit établi en Amérique latine pour surveiller les sociétés transnationales qui mènent des opérations dans la région. On a donc entrepris les démarches nécessaires et le secrétariat de la CEPAL est parvenu à un accord avec la Commission des sociétés transnationales et le Centre d'information et de recherche de l'ONU sur les sociétés transnationales qui prévoit la création d'un service régional en Amérique latine chargé d'effectuer des recherches dans ce domaine, d'informer les gouvernements de la région et de rester en contact avec eux pour cette question. Le programme de travail dudit service, qui se trouvera au siège de la CEPAL à Santiago, sera établi prochainement.

261. Conformément aux recommandations en matière d'industrialisation formulées par la CEPAL à sa seizième session, les secrétariats de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la CEPAL ont conclu, en septembre 1975, un accord qui prévoit la création d'une division commune chargée d'exécuter un programme unique dans le domaine des activités industrielles en Amérique latine et d'aider les pays latino-américains à appliquer la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, approuvés à la septième Conférence générale de l'ONUDI qui s'est tenue à Lima (Pérou) du 12 au 26 mai 1975.

262. Grâce à la coopération financière et technique du FISE, le secrétariat de la CEPAL a avancé ses travaux relatifs aux projets concernant l'éducation et le développement en Amérique latine ainsi que la stratification sociale et la distribution des revenus.

263. Il a poursuivi sa collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU, auquel il a continué à fournir des données sur le commerce extérieur des pays d'Amérique latine. Pour sa part, le Bureau de statistique a fourni au secrétariat de la CEPAL des tableaux spéciaux contenant les prémisses de ses données et les informations statistiques recueillies grâce aux questionnaires envoyés aux pays. Par ailleurs, le secrétariat de la CEPAL a aidé le Bureau de statistique à établir des documents d'information qui seront examinés par la Commission de statistique.

264. Le projet PNUD/CNUCED/CEPAL relatif à la fourniture d'une assistance aux pays en matière de négociations commerciales multilatérales a été poursuivi en collaboration avec les pays de la région; trois documents ont été établis, quatre pays ont bénéficié de services consultatifs et trois séminaires ont été organisés, deux au niveau sous-régional et un au niveau national. Le Secrétariat est resté en contact étroit avec le PNUD et la CNUCED pour ce qui concerne leur projet interrégional de Genève.

12/ Voir le document ST/CEPAL/Conf.55/L.5/Rev.1.

C. CENTRE LATINO-AMERICAIN DE DEMOGRAPHIE

265. La résolution 346 (AC.68) adoptée à la dixième session extraordinaire du Comité plénier de la CEPAL qui s'est tenue à Mexico (district fédéral) le 7 mars 1975, prévoit l'intégration du Centre latino-américain de démographie (CELADE) au système de la Commission. A sa seizième session, la Commission a approuvé le Programme démographique régional latino-américain dont l'exécution a été confiée au CELADE.

Statistiques démographiques de base

266. Plusieurs pays ont bénéficié d'une assistance technique pour le traitement de l'information tirée du dernier recensement de la population, réalisé en 1970 ou plus tard. Dans quatre cas (Antilles néerlandaises, Nicaragua, Panama et République Dominicaine), le service des calculs a établi des programmes complets pour la mise en tableaux des données des derniers recensements. Pour un cinquième pays (Pérou) on a mis en tableaux les données d'un échantillonnage. Pour d'autres recensements (Haïti, Honduras) on a conçu des programmes liés à la vérification et à l'harmonisation des données et on a fourni des services consultatifs pour résoudre les problèmes techniques du traitement électronique des données (Argentine et Uruguay).

Dynamique de la population

267. On a mis à jour les estimations et les projections démographiques des pays pour lesquels on disposait d'informations statistiques nouvelles et on a procédé à des évaluations plus affinées à partir des données disponibles. Les chiffres concernant la situation démographique se trouvent dans le Boletín Demográfico du CELADE, publié tous les six mois.

268. On a poursuivi l'exécution du projet de recherche sur la mortalité des enfants de moins de cinq ans dont l'objectif principal est de déterminer les différences de mortalité entre les groupes de population à niveau de vie différents. Sur la base des renseignements obtenus grâce aux derniers recensements de la population, on a avancé les études consacrées à l'Argentine, au Brésil, au Costa Rica, à El Salvador, au Nicaragua, au Panama, au Pérou et à la République Dominicaine.

269. Le déplacement de la main-d'oeuvre des campagnes vers les villes est le thème étudié dans le cadre du projet sur les rapports existant entre population et développement. Le but est de dégager les rapports existant entre l'émigration des travailleurs ruraux et - entre autres facteurs déterminants - la croissance démographique, le régime de la propriété foncière et la mécanisation et la productivité agricoles. Cette recherche porte sur deux pays, le Brésil et le Mexique, qui se ressemblent par le niveau d'urbanisation et la croissance démographique mais diffèrent profondément quant au régime de la propriété foncière.

270. Les études sur le travail féminin que réalise le CELADE portent sur les facteurs qui déterminent le marché de l'emploi féminin, en particulier l'état civil, le nombre d'enfants, le niveau des études, le revenu et la profession du mari. On utilise des données secondaires tirées de recensements et d'enquêtes sur les ménages. On espère achever en 1976 un rapport contenant les conclusions d'une analyse des changements dans le temps et d'une analyse des rapports existant entre les facteurs.

Politiques démographiques

271. Comme il s'agit d'une activité relativement nouvelle dans le programme du CELADE, on a principalement fait porter l'attention sur la documentation, la formation et les recherches qui sont nécessaires à l'examen de la situation dans chacun des différents pays d'Amérique latine.

272. Les recherches se sont organisées autour d'un projet relatif aux stratégies du développement et aux politiques démographiques dont l'objectif principal était d'établir une étude comparative des effets potentiels, sur la dynamique démographique, de certaines politiques nationales liées à des stratégies déterminées du développement. On a choisi quatre pays pour faire autant de monographies. Dans deux pays, le Brésil et le Costa Rica, le projet a bénéficié de la participation des centres de recherche nationaux.

Planification de la famille

273. Pendant la période sur laquelle porte le présent rapport, l'activité la plus importante a été la fourniture d'une assistance technique à des programmes nationaux de planification de la famille et à des programmes d'amélioration de la santé et des conditions de vie, conçus dans le cadre de la planification de la famille.

274. Les efforts ont essentiellement porté sur le programme de développement des services en faveur des mères et des enfants et d'amélioration des conditions de vie de la famille mis en oeuvre par le Ministère de la santé chilien grâce à un appui financier important du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Le CELADE, en tant qu'organisme chargé de l'exécution des tâches confiées à l'Unité de recherche et d'évaluation du programme, a fourni des services consultatifs en matière de conception et d'analyse dans les domaines de recherche suivants : enquêtes sur les ménages, enquêtes sur la fécondité, enquêtes complémentaires, enquêtes de couverture (étapes rétrospectives et prospectives), utilisation du système de statistiques sur les services.

Documentation et information

275. Afin de mettre au point un système d'information fondé sur les conceptions et les techniques actuelles, un personnel spécialisé a travaillé à l'élaboration d'un système de documentation qui a commencé à être appliqué en avril 1976.

276. Par ailleurs, la Banque de données a fonctionné normalement et a ajouté à sa collection de microfiches des échantillons tirés des résultats des derniers recensements dans différents pays d'Amérique latine, d'enquêtes, de statistiques sur les services, et d'autres données démographiques.

Enseignement, formation et échanges

277. Différents cours ont été organisés.

278. Les principaux sont les cours d'analyse démographique de base et d'analyse démographique avancée qui ont lieu au Bureau de San José. Vingt élèves originaires de différents pays d'Amérique latine, presque tous bénéficiaires de bourses de l'Organisation des Nations Unies, ont suivi le cours de base en 1975. Un enseignement supérieur en matière de démographie et de population a été dispensé dans le cadre du cours avancé, en 1974-1975. Cinq spécialistes qui avaient déjà suivi des cours d'analyse démographique en ont bénéficié.

279. Poursuivant la politique commencée il y a plusieurs années, on a organisé des cours nationaux d'analyse démographique de base pour développer l'intérêt à l'égard de l'enseignement et de la recherche dans le domaine démographique, dans les pays où il existe une demande suffisante pour justifier l'organisation de ce genre de cours.

280. En 1975, on a organisé les séminaires suivants :

- Séminaire sur les méthodes d'estimation de la mortalité et de la fécondité à partir des données tirées des recensements, organisé en collaboration avec l'International Statistical Programme Center qui dépend de la Direction des recensements des Etats-Unis.
- Séminaire sur la structure politique et les politiques démographiques dont l'objectif principal était d'élaborer des cadres théoriques pour l'étude des relations entre politique et démographie.
- Séminaire de démographie historique sur les migrations au Chili du XVIIe au XXe siècle au cours duquel ont été examinés les problèmes de méthodologie et les progrès de la recherche, sur la base d'une étude régionale en cours.

D. INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

281. L'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) qui, à la suite d'une décision des gouvernements, fait désormais partie des institutions de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), continue ses activités de recherche, de consultation et de formation.

Recherche

282. Outre les projets qui sont déjà en cours et dont l'exécution a été confiée à des fonctionnaires de l'ILPES, à des consultants spécialisés et à des centres universitaires de la région, de nouvelles activités ont été mises en chantier. Dans le domaine de la planification agricole, on a poursuivi la mise au point du document relatif à la planification du développement de l'agriculture et de l'élevage.

283. Un Séminaire réservé aux membres de l'ILPES et portant sur la planification urbaine dans le contexte de la planification globale a été organisé afin de fournir à l'avenir une meilleure orientation aux travaux de recherche menés sur ce thème dans différents pays. On a aussi travaillé à la question des établissements humains dans le contexte de la planification globale.

284. A propos de la recherche sur l'Etat et la planification, l'ILPES a organisé un Séminaire intérieur sur cette question. On a également poursuivi les études de base dans ce domaine et on a commencé les préparatifs du séminaire qui doit avoir lieu à Bogota en juin 1976.

285. Un Séminaire consacré au thème "Planification et politiques à court terme" a été organisé à Panama en collaboration avec le Ministère panaméen de la planification et de la politique économique et du National Bureau of Economic Research.

286. Cette réunion a été le point de départ d'une série d'études portant sur les domaines suivants : politiques fiscale et monétaire, indexation des prix, modèles économétriques, politiques économiques et sur d'autres questions intéressant la planification à court terme.

287. Dans les domaines de la croissance, des ressources naturelles et de l'environnement, l'ILPES a entrepris avec Resources for the Future, des études de base en vue d'une étude de l'économie colombienne. Sur la notion de seuil critique de pauvreté, on a entrepris un certain nombre d'activités préliminaires afin d'analyser le contenu de cette notion, d'en dégager les points essentiels, de définir les méthodes de travail et de déterminer les cas à examiner dans le cadre de ce nouveau projet qui occupe un rang de priorité élevé dans le programme de travail de l'Institut.

Services consultatifs

288. L'ILPES a continué à fournir une assistance technique aux pays de la région qui en ont fait la demande.

289. En Bolivie, il a collaboré avec le Ministère de la planification et de la coordination à la préparation du plan de développement quinquennal pour la période 1976-1980.

290. Au Panama, agissant en tant qu'institution spécialisée en vertu d'un accord entre le gouvernement et la Banque interaméricaine de développement, l'Institut a collaboré, pour certaines phases, à la formulation du plan de développement pour la période 1976-1980.

291. Au titre des services consultatifs fournis au Costa Rica, le siège a continué à préparer pour le Bureau national de planification (Oficina nacional de planificación (OFIPLAN) des études sur la coopération technique. L'essentiel de ces travaux a consisté à analyser de façon plus approfondie les problèmes liés à la modification des structures de production du pays, en particulier dans le secteur de la construction.

292. Au Mexique, l'ILPES a collaboré avec la Nacional Financiera à des études économiques en vue de déterminer la faisabilité de certains projets de développement industriel.

293. Sur la demande de l'Etat de Minas Gerais (Brésil) on a préparé le renouvellement de l'accord de coopération technique conclu avec cet Etat. On collaborera à la mise en oeuvre du plan de développement de l'Etat sous ses aspects global, sectoriel et régional. On fournira également des services consultatifs pour la préparation du plan d'action et en vue de renforcer le système de planification de l'Etat, notamment le système statistique.

294. On a jeté les bases d'une collaboration de l'ILPES avec le Conseil national de développement et de planification d'Haïti (CONADEP) afin d'aider ce dernier, par des conseils, à mettre la dernière main au plan national de développement pour la période 1976-1981 et à évaluer le premier plan d'action pour 1977.

Formation

295. Dans le cadre du Programme de formation, on a organisé des cours sur les questions suivantes : Planification régionale du développement, Buenos Aires (Argentine) (26 participants); planification régionale, Brasilia (Brésil) (36 participants); planification industrielle et régionale, La Paz (Bolivie) (38 participants); développement et planification, Tegucigalpa (Honduras) (40 participants); on a collaboré avec le Mexique à l'organisation du cours de planification industrielle (40 participants) et du cours de programmation de l'agriculture et de l'élevage (40 participants). On a travaillé à la préparation des cours suivants qui doivent avoir lieu en 1976 : planification régionale du développement, Santiago (Chili) (cours destinés à des ressortissants d'Amérique latine et des Antilles); planification et développement, San José (Costa Rica) (cours destinés à des ressortissants d'Amérique centrale, du Panama, d'Haïti et

de la République Dominicaine); planification du développement, Tegucigalpa (Honduras); on a travaillé en association avec le personnel du projet MEX/73/004 et avec le CENDEC de Brasilia à des activités communes; enfin, on a déjà procédé à des échanges de vues en prévision des cours qui doivent être organisés en collaboration avec l'Institut d'études sociales de La Haye et avec le Centre d'études sur la colonisation rurale de Rejovot.

296. En plus de ces activités, l'ILPES a réalisé les travaux préliminaires à l'organisation et à la préparation de la Conférence des ministres et des chefs de bureaux de planification qui doit avoir lieu au début de 1977.

297. L'Institut a également donné un début d'exécution à la résolution 351 (XVI) de la CEPAL qui prévoit que l'ILPES doit être au service des différents pays et constituer un centre d'échange de données d'expérience et d'enquêtes sur les différents aspects de la planification. Dans cette perspective, l'Institut a établi un rapport sur ses activités et un bulletin qui sera distribué périodiquement aux organismes de planification et aux experts.

E. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET
D'AUTRES ORGANISATIONS

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

298. Comme suite à la résolution 356 (A) de la CEPAL, le secrétariat a été prié d'organiser une conférence latino-américaine de l'alimentation chargée d'examiner les questions qui touchent à la production, à la distribution et au commerce extérieur des produits agricoles et alimentaires. Cette conférence a eu lieu à Lima (Pérou) du 21 au 29 avril 1976 en même temps que la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.

Organisation internationale du Travail

299. En application de la résolution 1968 (LIX) du Conseil économique et social des Nations Unies, une Conférence mondiale de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le plein emploi et autres questions connexes a été convoquée. Cette conférence doit avoir lieu à Genève du 4 au 17 juin 1976.

300. Dans cette même résolution, le Conseil priait les commissions économiques régionales de prêter leur concours à l'OIT pour la préparation de la Conférence. Comme suite à cette demande, la CEPAL a parrainé, conjointement avec l'OIT, une réunion régionale préparatoire à la Conférence mondiale de l'OIT sur l'emploi, la distribution des revenus, le progrès social et la division internationale du travail qui s'est tenue à Carthagène (Colombie) du 3 au 7 mai 1976.

Organisation des Etats américains

301. L'OEA et la CEPAL ont continué de renforcer leur collaboration grâce à des contacts étroits et à une coopération mutuelle dans des domaines spécifiques. Le secrétaire exécutif a rencontré à Washington le nouveau Secrétaire général de l'OEA pour analyser les questions présentant un intérêt commun pour les deux organisations. Par la suite, le Directeur du Département des affaires économiques de l'OEA s'est rendu au siège de la CEPAL à Santiago. Lors de cette visite, on a procédé à un examen du programme de travail des deux institutions.

302. On a accordé une attention particulière à la coopération qui existe dans le domaine des transports. Il a été décidé que le projet relatif à l'instauration d'un nouvel ordre économique international ferait l'objet d'un examen conjoint et qu'une mission de l'OEA se rendrait à Santiago dans ce but.

303. Des représentants du secrétariat de la CEPAL ont assisté à l'Assemblée générale et à la session du Conseil économique et social de l'OEA. Ils ont aussi pris part à l'examen des problèmes propres à chaque pays, examen auquel le Comité exécutif permanent du Conseil procède actuellement.

304. On a continué à collaborer avec le Centre interaméricain de l'enseignement de la statistique (CIENES) dont certains des cours ont été assurés par des fonctionnaires de la Commission.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

305. La CEPAL et la BIRD ont décidé d'entreprendre un projet d'évaluation de l'expérience acquise en matière de promotion des exportations dans plusieurs pays d'Amérique latine et dans le reste du monde. Des experts de la Banque et de la CEPAL se réuniront au deuxième semestre de 1976 pour examiner cette question.

306. Des échanges de vues ont eu lieu à propos de la deuxième phase du projet CEPAL/BIRD relatif à un système d'information pour la planification des transports.

307. On a poursuivi l'exécution du projet commun CEPAL/BIRD relatif à la mesure et à l'analyse de la distribution des revenus dans les pays d'Amérique latine. Quinze brochures contenant des tableaux détaillés ont déjà été publiées.

Banque interaméricaine de développement

308. L'accord conclu entre la Banque et la CEPAL en vue d'un projet de développement scientifique et technique en Amérique latine est entré en application avec la nomination du Directeur et du Coordonnateur chargés de représenter ces deux institutions. On est également parvenu à un accord sur le programme de travail y relatif.

Association latino-américaine de libre échange

309. Pendant la période sur laquelle porte le présent rapport, la CEPAL a continué à coopérer et à se tenir en rapport avec les organes directeurs et le secrétariat de l'ALALE, a entretenu avec l'Association un échange régulier d'informations sur les travaux présentant un intérêt commun et continué à fournir des éléments ayant de l'importance pour les deux institutions. La section consacrée aux activités du Bureau de Montevideo contient un rapport détaillé sur la coopération de la CEPAL avec l'ALALE.

Marché commun de l'Amérique centrale

310. On trouvera dans la partie du rapport consacrée au Bureau de Mexico des renseignements sur les activités de coopération avec le Marché commun de l'Amérique centrale.

Conseil de l'Accord de Carthagène

311. La CEPAL a continué de collaborer avec le Conseil de l'Accord de Carthagène, dont les membres lui ont rendu visite en vue d'analyser les solutions qui peuvent être envisagées à l'heure actuelle à propos de l'avenir du Groupe andin et de coordonner les programmes de travail des deux institutions.

Marché commun des Antilles

312. Le Bureau de la CEPAL à Port of Spain a vu accroître ses activités en raison du nombre de réunions qui se sont tenues dans les Antilles et du fait que les Bahamas et la Grenade sont désormais membres de la Commission. Une de ses tâches les plus importantes a consisté à participer à la révision du tarif extérieur du Marché commun.

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime

313. La CEPAL a continué de collaborer avec cet organisme, en particulier avec son Comité de la simplification des formalités, pour toutes les questions relatives aux transports maritimes. A la neuvième session du Comité, la CEPAL a présenté un document sur l'accueil des navires dans les ports d'Amérique latine.

Organisation latino-américaine de l'énergie

314. La visite du secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) au siège de la CEPAL a marqué le début d'une série de contacts avec cet organisme en vue de parvenir à un accord de coopération dans différents secteurs. Cet accord est devenu formel à la suite d'un échange de lettres.

Agence canadienne de développement international

315. En coopération avec l'Agence, le secrétariat mène actuellement différentes études auxquelles participent plusieurs organismes des Nations Unies et dont il sera rendu compte par la suite.

Système économique latino-américain

316. Après avoir tenu plusieurs réunions au cours de l'année 1975, les gouvernements d'Amérique latine ont décidé à Panama, en octobre de cette année, de faire du Système économique latino-américain (SELA) un organisme régional permanent pour la consultation, la coordination, la coopération et la promotion économique et sociale commune, doté d'un statut juridique international et composé d'Etats latino-américains souverains. Ils ont également décidé de créer un secrétariat permanent du Système à Caracas.

317. Dès le début, les secrétariats de la CEPAL et du SELA se sont tenus étroitement en contacts afin de coordonner leurs programmes de travail respectifs, sur le plan technique. C'est ainsi que la CEPAL a été priée d'établir une documentation technique en vue de la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui devait avoir lieu à Nairobi du 3 au 28 mai 1976. Par ailleurs, le secrétaire permanent du SELA a assisté à la première session du Comité antillais de développement et de coopération, nouvel organe subsidiaire de la CEPAL.

